

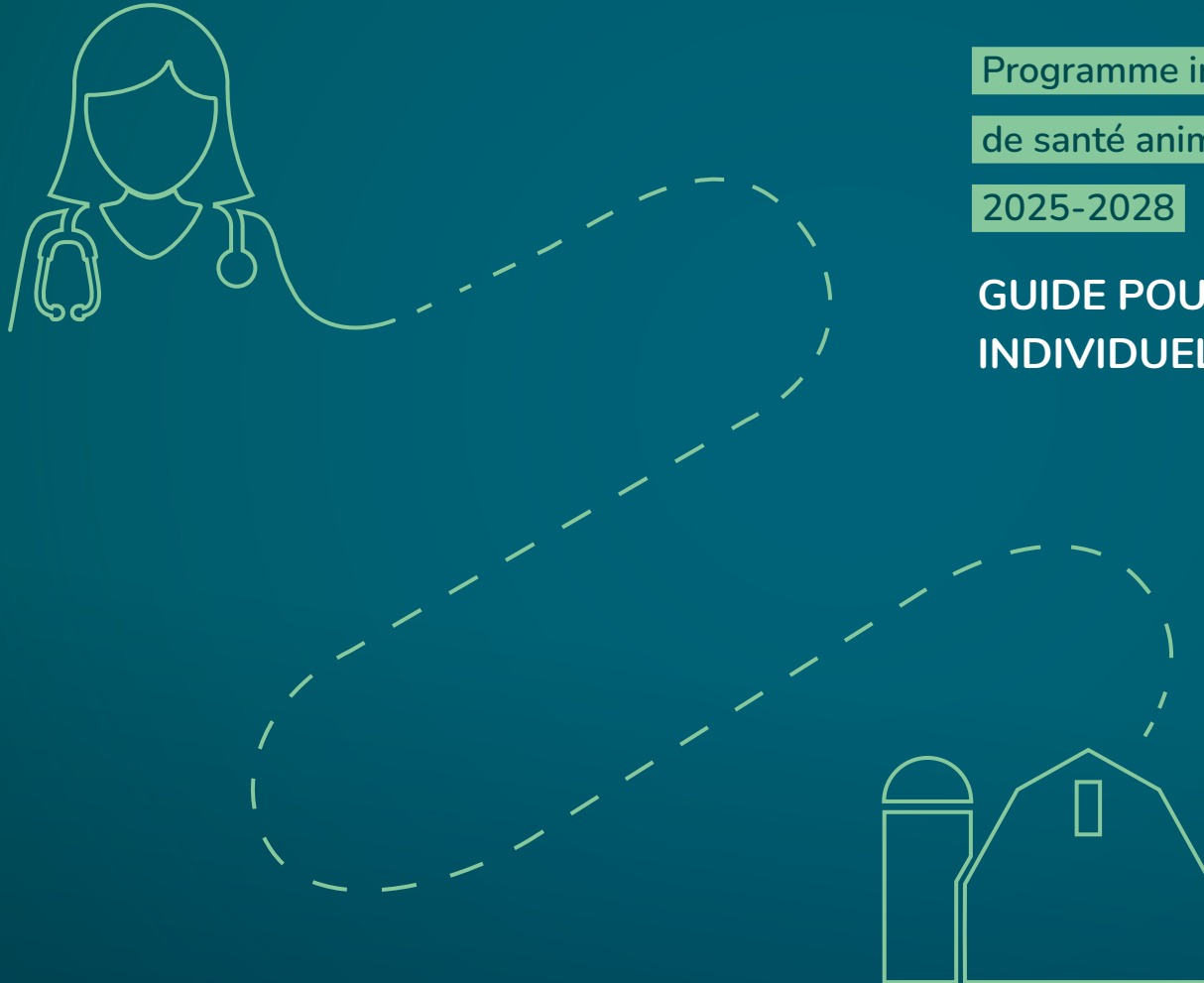
# PISAQ

Programme intégré

de santé animale du Québec

2025-2028

GUIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUEL DES ÉLEVEURS





## Objectif de l'accompagnement individuel

L'objectif du temps vétérinaire subventionné est d'accompagner l'éleveur dans l'application de bonnes pratiques à la ferme. Le traitement ou les interventions effectués auprès d'un ou de plusieurs animaux ne sont pas inclus dans les activités subventionnées, à l'exception des prises d'échantillons ou des nécropsies lorsqu'elles sont indiquées.

## Comment utiliser ce guide efficacement ?



Ce document est conçu pour être utilisé sur une **plateforme informatique**, ce qui facilite la navigation. Des hyperliens vous mèneront vers différentes sections du guide.

Biosécurité

**Naviguez entre les diverses sections** du document en cliquant sur les onglets situés dans le haut des pages.



Une connexion au **réseau Internet** vous permet d'accéder, en un seul clic, aux pages Web dont les liens sont intégrés dans le texte ainsi qu'aux coffres à outils.

---

## Liste des icônes utilisées



Question pour  
stimuler la  
discussion



Référence aux  
coffres à outils



Objectif de  
l'activité



Astuces



Important

---

## Procédure à suivre pour obtenir l'aide financière

1. Une fois l'activité choisie, vous pouvez offrir directement un accompagnement à l'éleveur.
  - L'accompagnement peut être offert **en personne** (au site d'élevage) ou **à distance** (télémédecine).
  - Il n'existe **pas de durée minimum** pour une séance d'accompagnement.
  - **Aucune réservation** n'est nécessaire, peu importe l'activité.
  - Le médecin vétérinaire peut déléguer une partie de l'accompagnement à un autre professionnel de la santé vétérinaire (ex. : technicien en santé animale) selon les limites précisées dans le *Règlement sur les actes qui, parmi ceux constituant l'exercice de la médecine vétérinaire, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires* (RLRQ, chapitre M-8, r. 1).
2. À la fin de chaque accompagnement, vous devez soumettre un relevé vétérinaire :
  - Pour chaque thème abordé, la **durée** de l'accompagnement et le **code du thème** doivent être indiqués. Si vous abordez plusieurs thèmes dans une seule visite d'accompagnement, chaque thème abordé doit faire l'objet d'une ligne dans le relevé.
  - L'**activité réalisée** en lien avec le thème doit être précisée dans le champ « Diagnostic clinique ». Il est possible de réaliser plusieurs activités en parallèle ou que des activités s'entrecoupent parce qu'elles sont complémentaires. Si c'est le cas, choisissez l'activité à laquelle vous avez consacré le plus de temps pour remplir votre relevé.
  - Complétez votre **tenue de dossier** selon les recommandations de l'[Ordre des médecins vétérinaires du Québec](#) (OMVQ). Cette tenue de dossier sera envoyée automatiquement avec vos relevés vétérinaires au moyen de l'application Vet-Expert. La tenue de dossier inclura une question obligatoire à laquelle on doit répondre à chaque séance d'accompagnement. Le modèle proposé figure à l'annexe 1.
3. La procédure à suivre pour l'envoi des relevés vétérinaires se trouve sur la [page Web du programme](#).

### Important

- Si un temps de préparation est nécessaire avant d'effectuer l'activité choisie, incluez-le dans votre relevé avec le thème correspondant. Cependant, pour éviter les refus de paiement, il est de votre responsabilité que ce temps de préparation ne chevauche pas le temps indiqué sur un autre relevé. Une justification pourrait être demandée si le temps de préparation n'est pas jugé raisonnable.
- Le montant maximal d'aide financière est de 2 000 \$ par exploitation agricole par exercice financier, et ce, pour tous les thèmes admissibles.

## Pour un accompagnement réussi

**01**

### DÉMARRAGE

Écoutez l'éleveur s'exprimer sur les problèmes qu'il éprouve avec son élevage, ses attentes, ses craintes et ses interrogations.

Discutez de la **meilleure façon de structurer l'accompagnement**. Par exemple, est-ce que l'éleveur souhaite l'intégrer à vos visites habituelles?

Regardez ensemble le **gabarit de suivi des visites** (tenue de dossier). Expliquez à l'éleveur que vous tiendrez à jour ce résumé et qu'il pourra s'y référer au besoin.



Misez sur la relation de confiance avec l'éleveur et maintenez une attitude encourageante.

**02**

### ANALYSE

Prenez le temps de dresser un bilan sanitaire et de questionner l'éleveur.

Ensemble, **identifiez les thèmes et les activités** qui pourraient répondre à ses besoins.

**Fixez-vous des objectifs** réalistes et établissez un échéancier pour leur réalisation.



Évitez de jouer le rôle d'un expert et favorisez le dialogue dans les deux sens.

**03**

### DÉPLOIEMENT

Référez-vous au guide d'accompagnement et au coffre à outils  afin de **structurer l'accompagnement**.

**Mobilisez l'éleveur** en mettant de l'avant le bénéfice d'un changement de pratique. Faites des liens avec le moteur de changement identifié lors du lancement.

Encouragez l'éleveur à **poser des questions** et stimulez sa réflexion. Amenez-le à réfléchir sur ses actions ainsi que ses comportements et à penser à des solutions.



Montrez l'exemple, puis laissez l'éleveur prendre les devants. Encouragez son autonomie.

**04**

### RÉTROACTION

Assurez un **suivi** auprès de l'éleveur pour constater l'évolution des pratiques.

**Encouragez l'éleveur** et soulignez chaque réalisation. Si les objectifs fixés ne sont pas atteints, questionnez l'éleveur pour comprendre ses embûches.

Au besoin, **ajustez les objectifs** ou identifiez des stratégies pour faire face aux problèmes rencontrés.



Lorsqu'un éleveur a atteint son objectif, questionnez-le sur les raisons de son succès. Utilisez ensuite les mêmes stratégies pour outiller d'autres éleveurs.

## Tableau des thèmes et des activités

| Thème d'intervention                                                                                     | Code | Taux d'aide financière | Activités admissibles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Domaine d'intervention : Pratiques d'élevage                                                             |      |                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Biosécurité                                                                                              | BIO  | 90 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation à l'importance de la biosécurité</li> <li>Évaluation des mesures de biosécurité sur le site d'élevage</li> <li>Révision des pratiques recommandées de biosécurité</li> <li>Élaboration et suivi d'un plan de biosécurité ou d'une procédure normalisée liée à la biosécurité</li> </ul>                                                                                                                                                  |
| Bien-être et sécurité                                                                                    | BEA  | 90 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation à l'importance du bien-être animal et à son impact sur la santé animale et la productivité</li> <li>Révision des exigences des codes de pratique du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) en lien avec le bien-être animal, et suivi de leur mise en œuvre</li> <li>Enseignement des pratiques d'euthanasie respectant le bien-être animal</li> </ul>                                                            |
| Télémédecine vétérinaire                                                                                 | TEL  | 50 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation aux usages et aux limites de la télémédecine</li> <li>Enseignement du fonctionnement des outils de téléconsultation et de saisie de données</li> <li>Enseignement des gestes techniques pour faciliter l'utilisation de la télémédecine et la gestion des urgences</li> </ul>                                                                                                                                                            |
| Usage judicieux des médicaments                                                                          | UJM  | 90 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation à l'antibiorésistance et à l'usage judicieux des médicaments, et révision des concepts qui y sont liés</li> <li>Évaluation et suivi des médicaments utilisés dans l'élevage</li> <li>Formulation de recommandations concernant les pratiques à adopter en lien avec l'usage des médicaments et suivi de leur mise en œuvre</li> </ul>                                                                                                    |
| Domaine d'intervention : Gestion du risque en lien avec une problématique de santé ciblée                |      |                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Problématiques de santé entraînant une utilisation non judicieuse des médicaments                        | PUM  | 50 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un bilan sanitaire et choix d'une problématique à prendre en charge dans le but d'améliorer l'usage des médicaments</li> <li>Examen diagnostique (prise d'échantillons et suivi des résultats)</li> <li>Description de la maladie et sensibilisation à son importance</li> <li>Évaluation des facteurs de risque, élaboration et suivi d'un plan d'action</li> </ul>                                                                       |
| Problématiques de santé représentant un risque pour la productivité                                      | PRO  | 50 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation à certaines maladies ayant un impact sur la santé économique des élevages</li> <li>Accompagnement pour la participation à un programme d'assainissement admissible</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Problématiques de santé représentant un risque important pour la santé publique ou la santé des cheptels | PSP  | 90 %                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge d'une problématique d'avortement dans un élevage de petits ruminants</li> <li>Prise en charge d'une problématique de mortalité anormale et démarche diagnostique dans un élevage de volaille sans quota, un élevage apicole, un élevage d'insectes comestibles ou une pisciculture</li> <li>Sensibilisation aux maladies émergentes représentant une menace pour le cheptel</li> <li>Sensibilisation aux maladies zoonotiques</li> </ul> |

Autre code : VIG pour les outils (modules Vigil-Vet) subventionnés à 50 %

Code BIO  
90%

# BIOSÉCURITÉ



## Astuces

Avant la visite :

- Demandez le plan de biosécurité utilisé actuellement, s'il y a lieu.
- Procurez-vous le plan des bâtiments et des terrains de l'établissement (schéma d'écoulement des eaux pour les piscicultures) ainsi que la représentation des zones d'accès contrôlé (ZAC), des zones d'accès restreint (ZAR) et des points d'accès contrôlé (PAC).



## 1. Sensibilisation à l'importance de la biosécurité

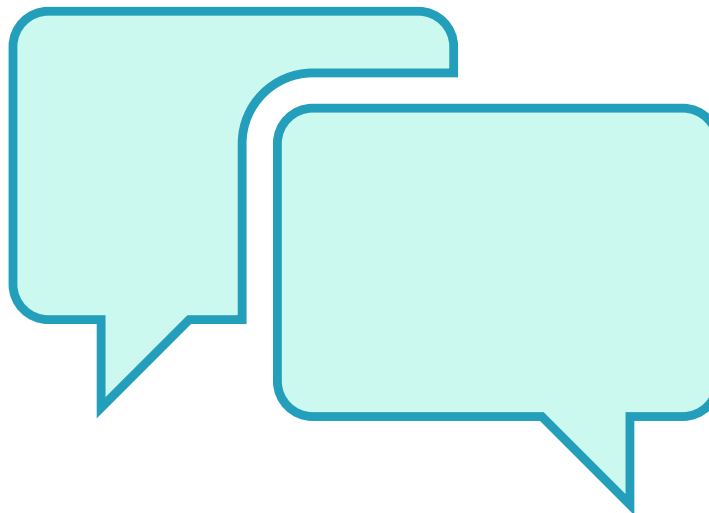


### Objectif

Discuter avec l'éleveur des bienfaits de l'implantation de mesures de biosécurité pour son élevage.

L'objectif de cette activité est d'amorcer une discussion avec l'éleveur, en particulier si aucun plan de biosécurité n'a été mis en place dans son élevage ou si le plan mis en place nécessite des améliorations importantes. Par exemple, vous pouvez lui poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce que la biosécurité et pourquoi est-ce important pour votre type d'élevage?
- Selon vous, en quoi la biosécurité pourrait-elle vous aider à atteindre vos objectifs pour votre élevage?
- Qu'est-ce qui vous inciterait à améliorer la biosécurité de votre élevage? Quels sont les obstacles qui font en sorte que vous ne vous lancez pas?
- Comment puis-je vous aider à surmonter ces obstacles pour que vous soyez capable d'améliorer la biosécurité de votre élevage?



### Astuces

Pour convaincre l'éleveur de l'impact positif de la biosécurité, discutez des avantages généraux pour son élevage en donnant des exemples concrets personnalisés. Vous pouvez, par exemple, **discuter des maladies qui peuvent être prévenues ou contrôlées à l'aide de la biosécurité.**

Consultez l'[annexe 2](#) pour la liste complète des avantages d'une bonne biosécurité.

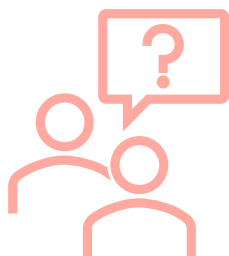


## 2. Évaluation des mesures de biosécurité sur le site d'élevage



### Objectif

Évaluer les mesures de biosécurité en place sur le site d'élevage et déterminer celles qui sont manquantes afin d'émettre des recommandations ciblées. L'évaluation des techniques de traite peut aussi être effectuée dans le cadre de cette activité.



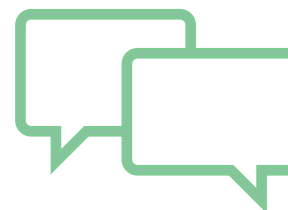
Si ce n'est pas déjà fait, **établisiez le profil** de l'éleveur en discutant avec lui. Si un questionnaire spécifique ou un outil ✗ est disponible dans le secteur lié à cette évaluation, vous pouvez l'utiliser. Sinon, consultez l'[annexe 3](#) pour connaître les principales questions que vous pouvez poser.



**Visitez les installations** et dessinez un schéma au besoin si vous n'avez pas obtenu de plan des lieux au préalable. Vous pouvez, par exemple, utiliser une image tirée de [Google Map](#) afin de tracer un schéma rapide des installations et de pouvoir noter vos observations.



Si vous souhaitez **évaluer une pratique** (ex. : traite), une observation directe peut être utile. Sinon, vous pouvez remplacer ou bonifier une observation directe par une discussion sur les pratiques recommandées à partir des réponses et de la description de l'éleveur.



Discutez avec l'éleveur des pratiques déjà en vigueur, **déterminez les lacunes** et identifiez les sources d'entrée et de propagation des agents infectieux dans l'élevage. Insistez sur les stratégies déployées à l'égard des **points critiques** (voir des exemples de points critiques dans le schéma sur la biosécurité).



Au besoin, **produisez un rapport d'analyse** des pratiques en vigueur. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le [gabarit de tenue de dossier](#) proposé ou le rapport d'analyse délivré par l'outil [Vigil-Vet](#), s'il est disponible.



### 3. Révision des pratiques de biosécurité recommandées

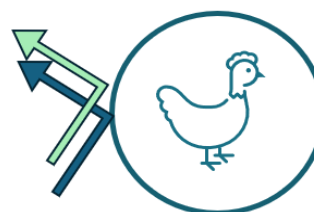


#### Objectif

Discuter des pratiques de biosécurité recommandées selon le type d'élevage et en fonction des observations que vous avez réalisées. Ce transfert de connaissances peut être fait seul ou simultanément avec l'évaluation des mesures de biosécurité.

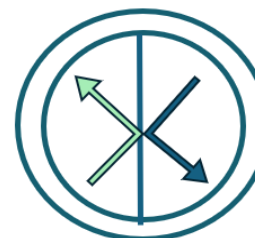
- La révision des pratiques recommandées peut se faire à l'aide du **schéma de la page suivante**. Déterminez si chacune des pratiques est déjà en place dans l'élevage (activité 2), si l'éleveur a besoin de détails supplémentaires sur cette pratique et si elle doit être intégrée dans un plan à mettre en place (activité 4).
- Vous pouvez aussi parler des exigences réglementaires gouvernementales en matière de biosécurité, par exemple :
  - ✓ [Exigences de traçabilité](#)
  - ✓ [Élimination sécuritaire des carcasses](#)
  - ✓ [Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes, et exigences de déclaration en cas de suspicion de maladie](#)
  - ✓ [Pour les élevages de volailles : Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs](#)
  - ✓ [Pour les apiculteurs : Enregistrement et responsabilités des propriétaires d'abeilles | Gouvernement du Québec](#)
- Demandez de voir les **registres** qui sont tenus régulièrement concernant, entre autres, les maladies ou les mortalités, les visiteurs, les ventes et achats d'animaux, la traçabilité, l'inventaire ainsi que l'utilisation de médicaments. Discutez avec l'éleveur de l'importance de la tenue des registres pour la biosécurité et la prévention des maladies. Vous pouvez aussi lui montrer des exemples de registres  qui s'appliquent à son type de production.

Vous pouvez expliquer et diviser les pratiques recommandées selon les trois grands principes qui s'appliquent à tous :



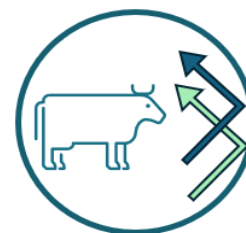
#### Bioexclusion

Prévenir l'introduction d'agents pathogènes (bactéries, virus, parasites) dans l'élevage.



#### Biogestion

Limitier la dispersion d'agents pathogènes à l'intérieur de l'élevage.



#### Bioconfinement

Contenir les agents pathogènes qui sont déjà présents à la ferme de manière à éviter de contaminer d'autres élevages.

## MESURES

- Acheter des animaux auprès de fournisseurs qui ont instauré un programme de gestion des maladies.
- Aménager un lieu de quarantaine qui servira à isoler les nouveaux animaux à leur arrivée, les animaux malades et ceux de retour d'un lieu de rassemblement.
- Prévoir l'ordre des soins à prodiguer aux animaux en commençant par ceux qui sont en santé.
- Retirer rapidement les animaux morts et les éliminer selon la réglementation en vigueur.
- Optimiser la conduite d'élevage, notamment la traite, la gestion de la litière, la ventilation et la température.
- Déceler rapidement les signes de maladie et consulter un médecin vétérinaire en cas d'inquiétude concernant la santé du troupeau.
- Identifier les animaux et effectuer les déclarations requises par la réglementation en matière de traçabilité.

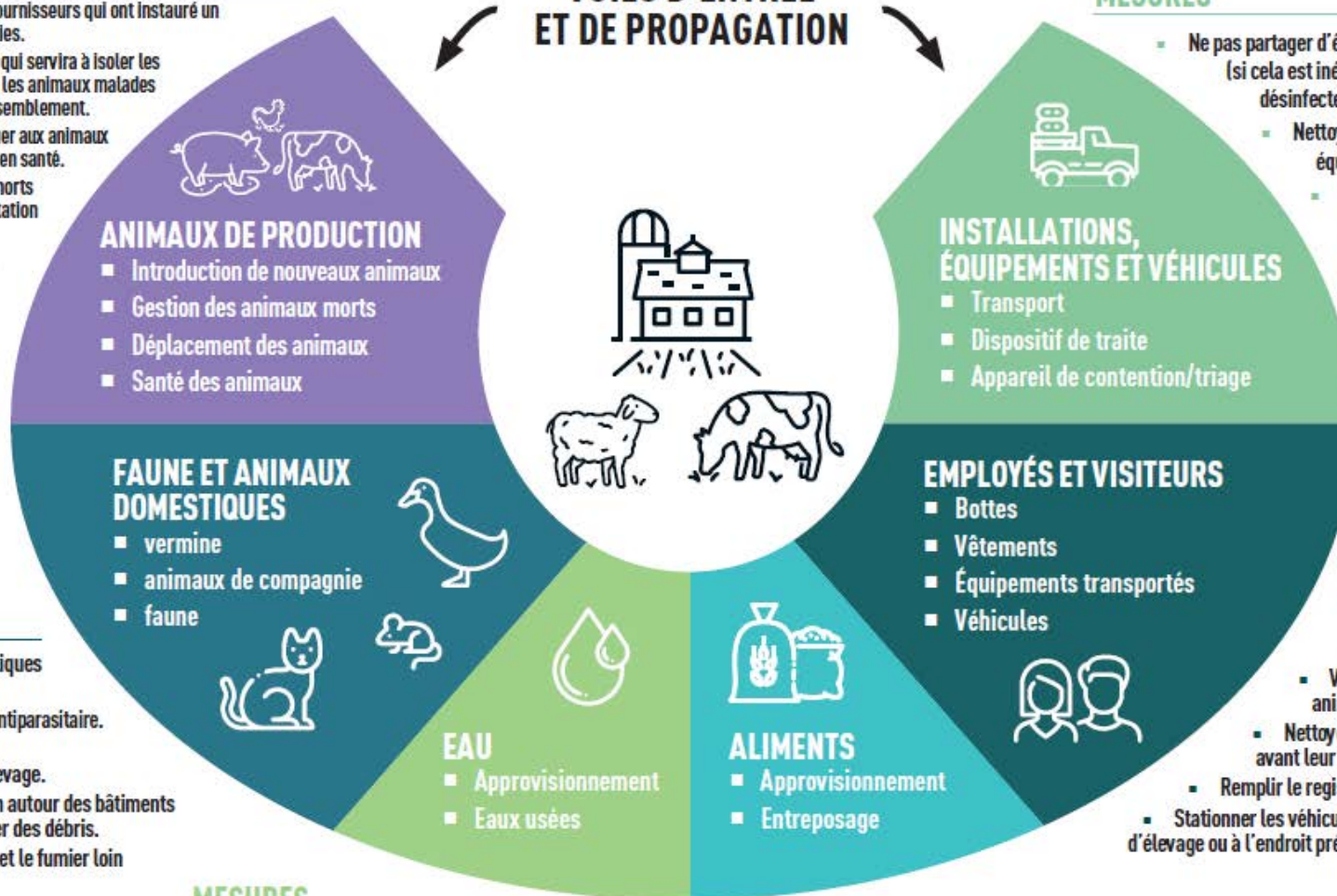
## MESURES

- Empêcher les animaux domestiques d'accéder au site.
- Prévoir un programme de lutte antiparasitaire.
- Calfeutrer ou grillager les ouvertures des bâtiments d'élevage.
- Couper l'herbe ou la végétation autour des bâtiments d'élevage et éviter d'entreposer des débris.
- Entreposer les animaux morts et le fumier loin des bâtiments d'élevage.

## MESURES

- S'approvisionner en eau potable répondant aux normes de consommation de l'élevage.
- Ne jamais abreuver les animaux avec de l'eau de surface.
- Respecter la réglementation environnementale sur la gestion des rejets d'eau.
- Nettoyer et désinfecter les lignes d'eau et les abreuvoirs.

## VOIES D'ENTRÉE ET DE PROPAGATION



## MESURES

- Ne pas partager d'équipements avec d'autres troupeaux (si cela est inévitable, bien les nettoyer et les désinfecter au préalable).
- Nettoyer et désinfecter périodiquement les équipements.
- Prévoir des équipements différents pour les différents bâtiments et unités d'un même élevage.
- Diviser le site d'élevage en différentes zones bien identifiées à l'aide d'affiches.

## MESURES

- Enfiler des bottes et des vêtements propres et se laver les mains avant d'entrer sur le lieu d'élevage.
- Respecter les mesures de biosécurité mise en place par l'éleveur.
- Visiter les animaux sains avant les animaux malades.
- Nettoyer et désinfecter les équipements avant leur introduction sur le lieu d'élevage.
- Remplir le registre des visiteurs.
- Stationner les véhicules des visiteurs loin des bâtiments d'élevage ou à l'endroit prévu.

## MESURES

- Se procurer des aliments auprès d'une source fiable.
- Entreposer les aliments dans un endroit sec à l'abri des animaux sauvages.
- Ramasser immédiatement tout déversement d'aliments.

## 4. Élaboration et suivi d'un plan de biosécurité ou d'une procédure normalisée liée à la biosécurité



### Objectif

Rédiger un nouveau plan de biosécurité, améliorer un plan déjà en place ou faire le suivi ou la mise à jour d'un plan élaboré lors d'une visite antérieure.

Discutez avec l'éleveur des étapes à suivre pour la mise en place d'un plan de biosécurité. Celui-ci consistera en un ensemble de stratégies et de pratiques à adopter pour **limiter les risques d'introduction et de propagation des maladies**. Expliquez-lui que ce processus est conçu pour répondre aux besoins particuliers de son élevage et qu'il devra être révisé et mis à jour. Soulignez le fait que cela lui demandera du temps, mais que le plan de biosécurité est un outil très efficace s'il est bien connu et exécuté, et qu'il se révèle peu coûteux en regard des résultats

| AIDE-MÉMOIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE BIOSÉCURITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |  | FAIT |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------|
| Parmi les pratiques de biosécurité recommandées ( <a href="#">point 2</a> ), choisissez <b>les plus importantes</b> qui ne sont pas mises en place dans l'élevage comme priorité à inclure dans le plan de biosécurité.                                                                                                                                         |  |      |
| Si disponible, intégrez des <b>procédures normalisées</b> au plan d'action.                                                                                                                                                                                                                                                                                     |  |      |
| Divisez le plan de biosécurité en sections (ex. : bioexclusion, biogestion et bioconfinement ou, pour la traite, équipement, en amont [environnement], pendant la traite [hygiène et pratiques], ordre de traite et santé mammaire).                                                                                                                            |  |      |
| Si l'éleveur consulte déjà d' <b>autres professionnels</b> , vous pouvez réviser leurs recommandations avec lui et les compléter au besoin. Sinon, encouragez l'éleveur à solliciter d'autres professionnels, comme un <a href="#">agronome</a> , qui pourront l'aider dans la mise en place d'un plan complet d'amélioration de la régie et de la biosécurité. |  |      |
| Choisissez avec l'éleveur la <b>fréquence de mise à jour</b> du plan de biosécurité. Si possible, fixez dès maintenant une date pour la prochaine visite.                                                                                                                                                                                                       |  |      |
| Lors de la <b>révision du plan</b> , discutez avec l'éleveur des éléments qui ont été bien intégrés et des raisons pour lesquelles certaines pratiques ont été difficiles à appliquer au quotidien. En fonction des progrès de l'éleveur, de nouveaux éléments peuvent être intégrés au plan progressivement.                                                   |  |      |

Code BEA  
90%

## BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ



**La santé et le bien-être des animaux et des humains sont intimement liés.**



## 1. Sensibilisation à l'importance du bien-être animal et à son impact sur la santé animale et la productivité



### Objectif

Discuter avec l'éleveur des bienfaits de l'implantation de mesures qui améliorent le bien-être animal. Il est aussi possible de le sensibiliser à l'égard des enjeux de bien-être animal que vous avez observés et sur lesquels il faudrait travailler sans amorcer d'intervention.

Vous pouvez d'abord demander à l'éleveur ce que représente le bien-être pour ses animaux et la différence entre le bien-être animal et l'absence de cruauté envers les animaux. Selon l'Organisation mondiale de la santé animale :

- Le **bien-être animal** désigne l'état physique et mental d'un animal en relation avec les conditions dans lesquelles il vit et meurt<sup>1</sup>.
- La **cruauté envers les animaux** désigne le fait d'infliger une souffrance intentionnelle à un animal ou de le négliger. Il peut s'agir notamment de ne pas lui fournir la nourriture, l'eau, l'abri ou les soins vétérinaires dont il a besoin<sup>1</sup>.

Utilisez des exemples ou expliquez comment les mesures qui renforcent le bien-être animal peuvent aider l'éleveur :

- à améliorer la productivité de son troupeau;
- à prévenir les problématiques de santé et ainsi à limiter les pertes (de temps ou financières);
- à répondre aux attentes sociétales en matière de bien-être animal;
- à remplir ses obligations légales et de mise en marché;
- à conserver une bonne santé mentale et à maintenir celle de ses employés en améliorant la qualité de vie des animaux (satisfaction, diminution du bruit, de l'agressivité, de la fatigue de compassion, etc.).

La discussion peut aussi inclure des statistiques, des calculs concernant certains frais qui peuvent être diminués et des faits relatifs au bien-être animal, dont les exigences et les recommandations des [codes de pratiques](#).



## 2. Révision des exigences des codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) en lien avec le bien-être animal et suivi de leur mise en œuvre



### Objectif

Revoir les exigences des codes de pratiques du CNSAE en lien avec le bien-être animal et accompagner l'éleveur dans leur mise en œuvre. Il est possible d'élaborer un plan d'action pour assurer la conformité des pratiques de l'éleveur avec les exigences en vigueur ou encore faire le suivi ou la mise à jour de recommandations émises lors d'une visite antérieure.



### Que sont les codes de pratiques du CNSAE?

- Le CNSAE est un regroupement canadien de partenaires divers possédant des compétences spécialisées, par exemple des associations d'éleveurs, des entités gouvernementales, des médecins vétérinaires et des scientifiques.
- Les codes de pratiques établissent la référence en matière de **gestion** et de **bien-être animal** en présentant des recommandations et des exigences à l'égard des pratiques d'élevage. Plusieurs thèmes y sont abordés, dont l'environnement, la manipulation, l'alimentation et le transport.
- Certaines associations de l'industrie animale exigent que leurs membres adhèrent à des programmes de certification basés sur le respect des codes de pratiques pour mettre en marché leurs produits et ajustent leurs critères de certification obligatoire en fonction des mises à jour de ces codes.



### Quelle est la différence entre les exigences et les pratiques recommandées en matière de bien-être animal?

- Les **exigences** désignent soit des exigences réglementaires, soit des attentes imposées par l'industrie. Ces exigences définissent les pratiques acceptables et inacceptables. Elles représentent des obligations fondamentales en matière de soins aux animaux.
- Les **pratiques recommandées** améliorent le bien-être des animaux, mais ne sont pas obligatoires<sup>1</sup>.

---

Référez-vous au coffre à outils  ou à la [page Web du CNSAE](#) pour des détails sur les exigences en vigueur dans le secteur de production concerné.

---

### 3. Enseignement des pratiques d'euthanasie respectant le bien-être animal



#### Objectif

Réviser avec l'éleveur les méthodes d'euthanasie jugées acceptables selon l'espèce et lui enseigner certaines techniques à privilégier, comme une contention sécuritaire causant un stress limité. Cette activité permet aussi à l'éleveur de reconnaître les moments où il est nécessaire de procéder à une euthanasie et de déterminer si un animal est apte au transport.

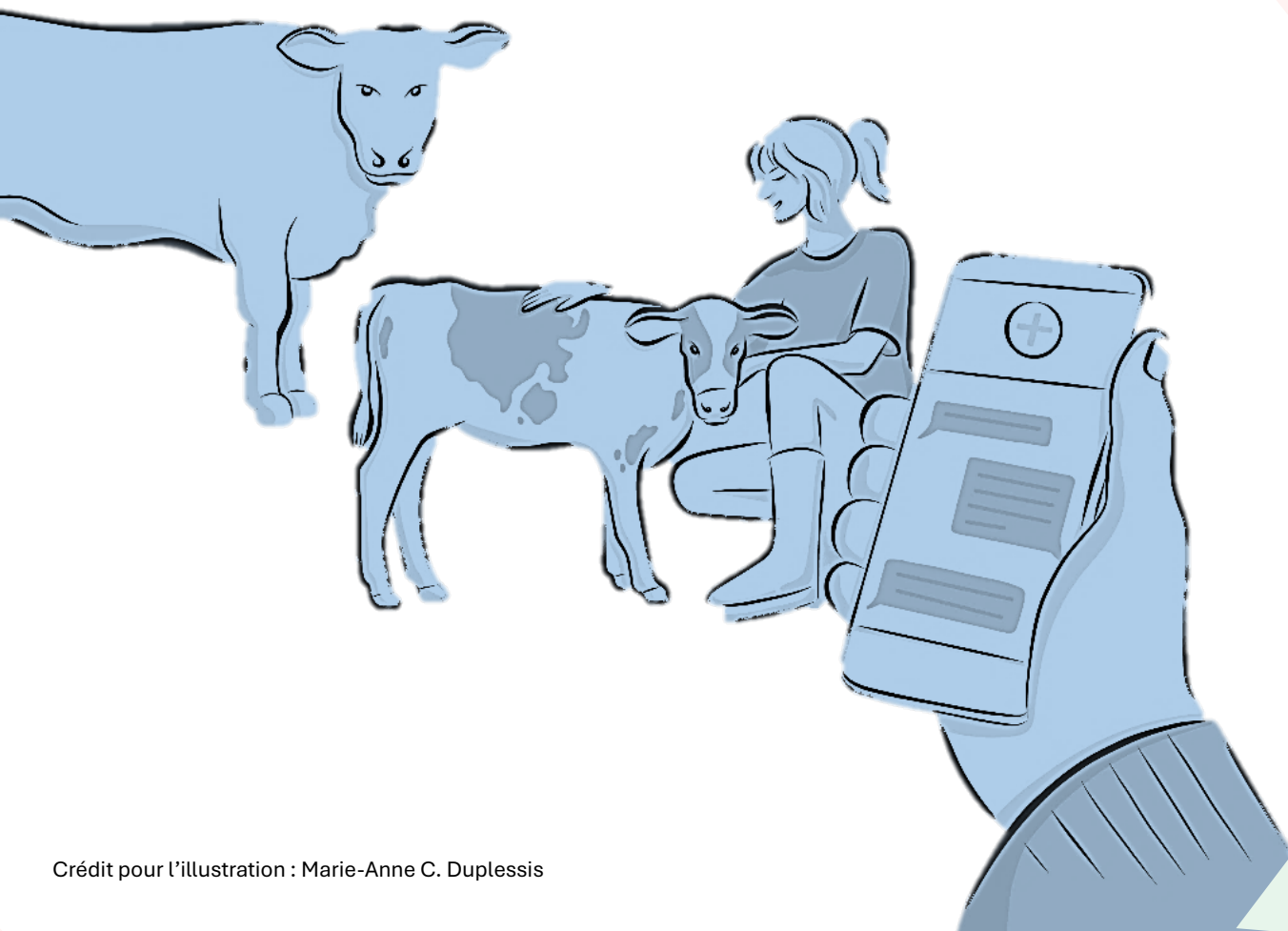
En se penchant sur chacune des pratiques, il est possible de déterminer si la mesure a déjà été mise en place de façon adéquate dans l'élevage ou si elle doit être intégrée dans un plan d'action pour être mise en place, bonifiée ou corrigée.

| Discussion sur les pratiques d'euthanasie adaptées à l'espèce                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | FAIT |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| • Identifiez la personne qui prend les décisions en matière d'euthanasie et celle qui effectue habituellement les euthanasies dans l'élevage.                                                                                                                                                                                                                                                   |      |
| • Demandez à voir le protocole d'euthanasie qui est utilisé actuellement, le cas échéant.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |      |
| • Demandez à voir le registre indiquant les types de mortalité (mort subite, mort naturelle, mort-né, maladie, euthanasie), le cas échéant.                                                                                                                                                                                                                                                     |      |
| • Questionnez la personne responsable des euthanasies pour connaître son niveau d'aisance technique et psychologique. Cette personne a-t-elle déjà eu une formation sur le sujet par le passé?                                                                                                                                                                                                  |      |
| • Présentez, s'il y a lieu, la procédure normalisée ou recommandée d'euthanasie pour l'espèce en question. Vous pouvez vous référer au coffre à outils  pour avoir accès à des documents de référence sur le sujet.                                                                                            |      |
| • Réviser les critères de décision pour l'euthanasie d'un animal ou la gestion du transport d'un animal blessé. Utilisez un arbre décisionnel au besoin  . Par exemple, les critères à considérer peuvent inclure la réponse de l'animal à un traitement entamé, son pronostic et son aptitude au transport. |      |
| • Présentez les méthodes acceptables selon l'espèce et expliquez pourquoi il est important de ne pas utiliser d'autres méthodes.                                                                                                                                                                                                                                                                |      |
| • Réviser le matériel qu'il est nécessaire d'avoir sur place.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |      |
| • Informez l'éleveur sur le délai acceptable à respecter avant de procéder à l'euthanasie selon l'espèce et la situation.                                                                                                                                                                                                                                                                       |      |
| • Pratiquez l'euthanasie hors de la vue et de l'odorat des autres animaux lorsque les conditions le permettent. Cependant, ne déplacez pas un animal blessé, malade ou qui doit être stimulé pour être bougé. Priorisez toujours la sécurité des animaux et des humains.                                                                                                                        |      |
| • Réviser les techniques de contention efficaces pour limiter l'inconfort, le stress de même que les risques de blessures et ainsi faciliter l'application de la méthode d'euthanasie choisie.                                                                                                                                                                                                  |      |
| • Expliquez en détail la ou les méthodes d'euthanasie à privilégier, y compris l'insensibilisation (si applicable).                                                                                                                                                                                                                                                                             |      |
| • Expliquez la façon de vérifier si l'animal est inconscient et la manière de confirmer la mort.                                                                                                                                                                                                                                                                                                |      |
| • Réviser les <a href="#">méthodes recommandées en matière d'élimination ou de récupération des carcasses</a> .                                                                                                                                                                                                                                                                                 |      |



Code TEL  
50%

## TÉLÉMÉDECINE VÉTÉRINAIRE



## 1. Sensibilisation aux usages et aux limites de la télémédecine vétérinaire



### Objectif

Renseigner l'éleveur sur une utilisation appropriée de la télémédecine vétérinaire, y compris le moment et les conditions propices à son usage ainsi que ceux où elle n'est pas à privilégier. Cette discussion peut être adaptée au secteur d'élevage concerné et modulée en fonction du lien de confiance que vous entretenez avec l'éleveur de même que des particularités d'accès aux services vétérinaires de la région.

- Définissez d'abord avec l'éleveur ce que vous entendez par la télémédecine vétérinaire. Selon l'OMVQ, il s'agit de la pratique de la médecine vétérinaire (conseils spécifiques, diagnostics et traitements) à l'aide de techniques et équipements informatiques permettant de communiquer à distance par voie électronique, où l'animal/le groupe d'animaux est examiné à distance, c'est-à-dire que le médecin vétérinaire n'est pas en présence de son patient<sup>1</sup>.  
Note : Cette activité n'inclut pas le temps consacré au télétriage ou à la téléexpertise.
- Consultez avec l'éleveur des outils permettant de réviser les usages et les limites de la télémédecine vétérinaire. Un arbre décisionnel (s'il est disponible pour le secteur d'élevage en question) peut aider à déterminer les situations cliniques qui s'y prêtent bien.

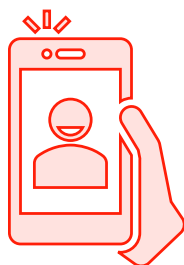
Définissez la  
télémédecine et les  
situations qui s'y  
prêtent

## 2. Enseignement du fonctionnement des outils de téléconsultation et de saisie de données



### Objectif

Déterminer avec l'éleveur la plateforme numérique ou l'application (ex. : vidéo, téléphone, messages vocaux, clavardage, application Vet-Expert) que vous allez privilégier pour vos échanges en télémedecine.



### Choisissez un outil

Une fois la plateforme identifiée, vous pourrez aider l'éleveur dans l'utilisation de cet outil technologique ou trouver avec lui des ressources pour une formation sur le sujet.



### Assurez une connexion Internet

Vous pouvez utiliser cette activité pour établir un diagnostic des enjeux technologiques concernant l'accès à une connexion Internet de qualité. La section des membres sur le site Internet de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) présente un outil diagnostic rapide et simple, adapté aux fermes, qui inclut des recommandations permettant de résoudre le problème identifié.



### Numérisez les données

La numérisation des données en matière de santé animale peut également être encouragée afin d'optimiser l'expérience de téléconsultation. Vous pouvez recourir à cette activité pour expliquer à l'éleveur le fonctionnement d'un logiciel de numérisation de données et lui indiquer celles qui peuvent être utiles à une prise en charge à distance.

### 3. Enseignement des gestes techniques pour faciliter la télémédecine et la gestion des urgences



#### Objectif

Enseigner à l'éleveur des gestes techniques pertinents qui pourront vous aider à mieux travailler ensemble dans un contexte de télémédecine. Ces gestes pourront varier selon vos méthodes de travail, vos priorités et votre jugement professionnel. Vous n'êtes pas forcé d'enseigner une technique si vous n'êtes pas à l'aise de le faire.

#### Tous les secteurs

Prise de température  
Administration de médicaments (par voie orale ou injectable)  
Administration de fluides de réhydratation  
Prise de sang ou autres prélèvements  
Contention sécuritaire

#### Bovins et petits ruminants

Administration de colostrum par gavage ou de fluides oraux forcés (drenchage)  
Test de mammite Californie  
Évaluation vaginale et description d'une dystocie  
Manipulations lors d'une dystocie  
Installation d'un dispositif lors d'un prolapsus vaginal  
Infusion intramammaire

#### Pisciculture

Prélèvements pour nécropsie  
Calcul de la biomasse  
Calcul de l'oxygène dissous



#### Astuces

Discutez avec l'éleveur des gestes techniques qu'il serait le plus utile de lui apprendre pour faciliter la télémédecine dans son élevage (voir le coffre à outils  pour des suggestions et des vidéos). **Pour chaque technique, vous pouvez offrir une démonstration à l'éleveur.**

Code UJM  
90%

## USAGE JUDICIEUX DES MÉDICAMENTS

### Important

Dans cette section, le terme « médicament » fait référence à toute substance ou préparation administrée à un animal ou à un groupe d'animaux en vue d'établir un diagnostic médical, de traiter ou de prévenir une infestation parasitaire ou une maladie ou encore de restaurer, de corriger ou de modifier des fonctions physiologiques. Il peut autant s'agir d'antimicrobiens, d'anti-inflammatoires, de pesticides ou d'autres produits de traitement (ex. : nutraceutiques, antiseptiques, chimiques).





## 1. Sensibilisation à l'antibiorésistance et à l'usage judicieux des médicaments, et révision des concepts qui y sont liés.

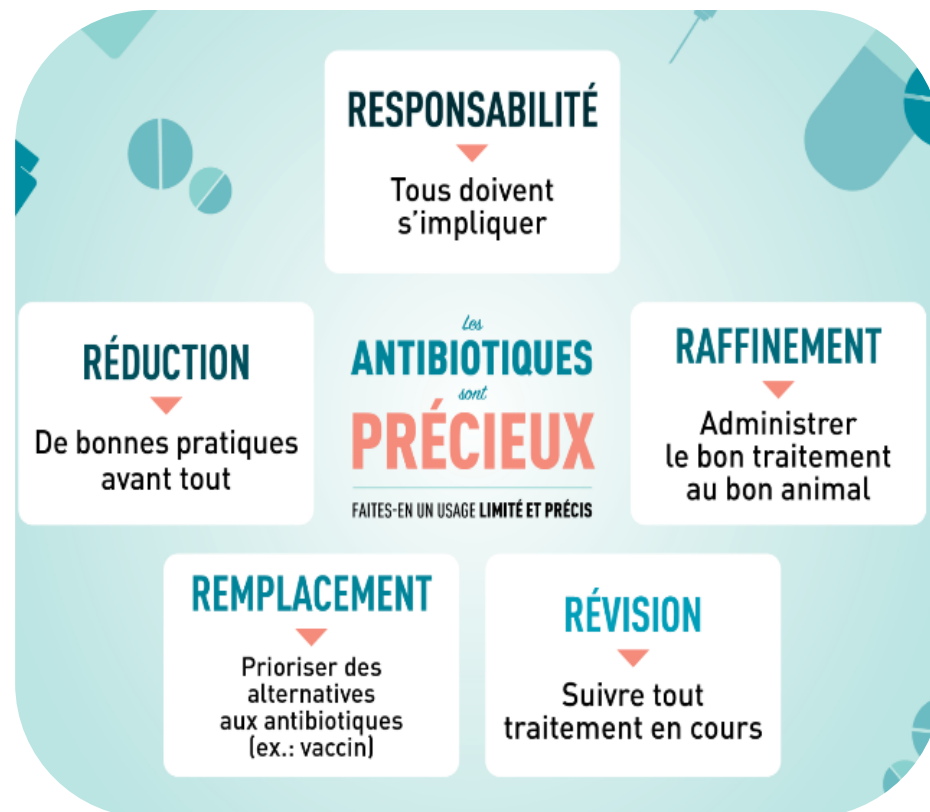


### Objectif

Amorcer une discussion avec l'éleveur sur les concepts généraux en lien avec la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation judicieuse des médicaments. Faire réaliser à l'éleveur qu'un usage approprié des médicaments peut être bénéfique tant pour son propre élevage que pour le cheptel et la population en général.

Poser des questions à l'éleveur pour amorcer sa réflexion :

- ❓ Qu'est-ce que la résistance aux antimicrobiens?
- ❓ Selon-vous, est-ce que des problèmes de résistance sont présents dans votre élevage?
- ❓ Est-ce que la résistance est un enjeu qui vous préoccupe?
- ❓ Selon vous, qu'est-ce qui explique l'attention portée à la résistance aux antimicrobiens?
- ❓ On entend souvent parler des « catégories d'importance » des antibiotiques. Selon vous, à quoi ces catégories font-elles référence?
- ❓ Quels usages de médicaments sont appropriés et lesquels peuvent favoriser le développement d'une résistance?



Laissez l'éleveur répondre librement, puis complétez ses réponses à l'aide du coffre à outils ✗.



Réviser avec l'éleveur les concepts généraux entourant l'usage judicieux des médicaments :

- Les différents types de médicaments. Il peut être utile de nommer certains médicaments utilisés couramment et d'expliquer leur fonction ainsi que leur mécanisme d'action pour bien les distinguer (ex. : anti-inflammatoire, antibiotique, antiparasitaire).
- Les [médicaments interdits selon l'espèce](#), le cas échéant.
- Les stratégies ou les lignes directrices relatives à l'utilisation des médicaments et établies par un secteur, le cas échéant.
- La [définition de l'utilisation judicieuse des antibiotiques et le concept des « cinq R »](#).
- La [définition de l'antibiorésistance, les facteurs la favorisant et les conséquences possibles](#).
- [Les catégories d'importance des antibiotiques selon Santé Canada](#).
- Les maladies d'importance pour le secteur qui génèrent de façon générale une utilisation accrue ou non judicieuse de médicaments.
- L'importance de suivre l'utilisation des médicaments à l'aide de registres et du système de [monitorage](#) de l'utilisation des antibiotiques et des antiparasitaires.
- Les [règlements encadrant l'utilisation des antibiotiques chez les animaux](#).

Sensibilisez l'éleveur aux bactéries qui présentent une multirésistance dans le secteur ou les cas dans lesquels le taux de bactéries résistantes ou multirésistantes augmente. Vous pouvez vous référer à l'[outil interactif de surveillance de l'antibiorésistance](#) pour suivre les tendances selon le secteur.

## 2. Évaluation et suivi des médicaments utilisés dans l'élevage

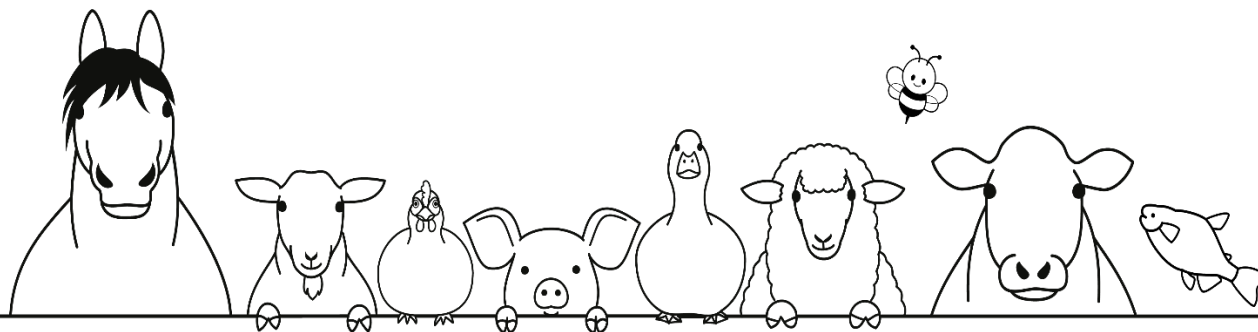


### Objectif

Passer en revue les médicaments et les produits de traitement qui sont ou ont été utilisés dans l'élevage au cours des derniers mois. Il est suggéré de faire le tour de la pharmacie de l'éleveur pour vérifier son contenu et sa gestion (ex. : méthode d'entreposage, élimination des produits périmés).

Plusieurs options sont possibles pour mieux **évaluer l'utilisation des médicaments** dans un élevage :

- Obtenez les données relatives aux **achats de médicaments** pour une période visée. Cela peut inclure les médicaments injectables ou hydrosolubles, les moulées médicamentées et les prémélanges. Si cela est utile, vous pouvez quantifier l'usage des antibiotiques pour chaque catégorie d'animaux. Utilisez un outil d'étalonnage si possible.
- Demandez à l'éleveur si vous pouvez consulter les **registres** tenus pour faire le suivi des médicaments achetés par rapport à ceux utilisés et pour quels animaux et conditions ils sont administrés. Si l'éleveur ne tient pas de registres, le moment est tout indiqué pour le sensibiliser à l'importance de ceux-ci.
- Vous pouvez offrir de l'accompagnement à l'éleveur pour l'aider à s'inscrire au module volontaire de **monitorage de l'utilisation des antibiotiques et des antiparasitaires** qui se trouve sur la [plateforme AntibiotiQC](#), si elle est disponible pour le secteur visé.
- Demandez à l'éleveur s'il utilise des médicaments ou des produits de traitement de **façon routinière** dans son élevage. Si oui, dans quel but? Cette pratique est-elle intégrée à une routine en lien avec certaines procédures fréquemment mises en place dans le secteur? Si des médicaments sont utilisés pour des problèmes de santé récurrents, vous pouvez proposer un accompagnement pour la prise en charge de l'un d'entre eux dans le cadre de l'[activité](#) prévue à cet effet.
- Révisez avec l'éleveur le **contenu de sa pharmacie**. Vérifiez si certains produits sont périmés, mal entreposés ou mal étiquetés. Vous pouvez aussi diriger l'éleveur vers la fiche portant sur l'[élimination des médicaments](#) si cet aspect doit être amélioré et s'il a des questions.
- Présentez, si elle est disponible pour le secteur, la **fiche d'information sur les médicaments** ✗ et remplissez, au besoin, le tableau qu'elle contient en y inscrivant les médicaments qui sont utilisés par l'éleveur afin de les classer par catégorie d'importance.







## Questions à poser

Est-ce que l'éleveur dispose de **plans de traitement** pour son élevage? Sont-ils à jour? Ont-ils besoin d'être révisés?

Dans quelles circonstances une **investigation diagnostique** est-elle normalement entreprise par l'éleveur? Est-ce que des tests tels qu'une nécropsie, une culture ou un antibiogramme ont été effectués dans la dernière année avant de choisir d'administrer un médicament?

En présence d'un problème de santé, quels sont les **facteurs de décision** dont tient compte l'éleveur pour commencer un traitement?



### 3. Formulation de recommandations concernant les pratiques à adopter en lien avec l'usage des médicaments et suivi de leur mise en œuvre



#### Objectif

Éduquer l'éleveur sur les pratiques à privilégier pour l'utilisation judicieuse des médicaments, élaborer un plan de réduction ou d'utilisation appropriée de certains médicaments et accompagner l'éleveur dans sa mise en œuvre. Les pratiques favorisant l'immunité (ex. : régie du colostrum, vaccination, réduction des facteurs de stress) peuvent aussi être abordées. Cependant, il ne s'agit pas de pratiquer des interventions comme la vaccination.

Demandez à l'éleveur à quel moment, selon lui, il est nécessaire de **consulter un médecin vétérinaire** en lien avec l'utilisation des médicaments. Rappelez-lui qu'il est important de le faire :



Avant de commencer un nouveau traitement



Pour élaborer un plan de traitement ou un arbre décisionnel en lien avec une problématique de santé



Pour faire appel aux services d'un laboratoire afin d'obtenir un diagnostic précis et de connaître le traitement approprié



Pour réévaluer l'utilisation des médicaments administrés de façon routinière



Pour des visites de type préventif, c'est-à-dire sans problème urgent à régler

- **Révision des pratiques recommandées en matière d'utilisation judicieuse des médicaments.** Vous pouvez débuter en discutant des points traités dans les documents suivants :

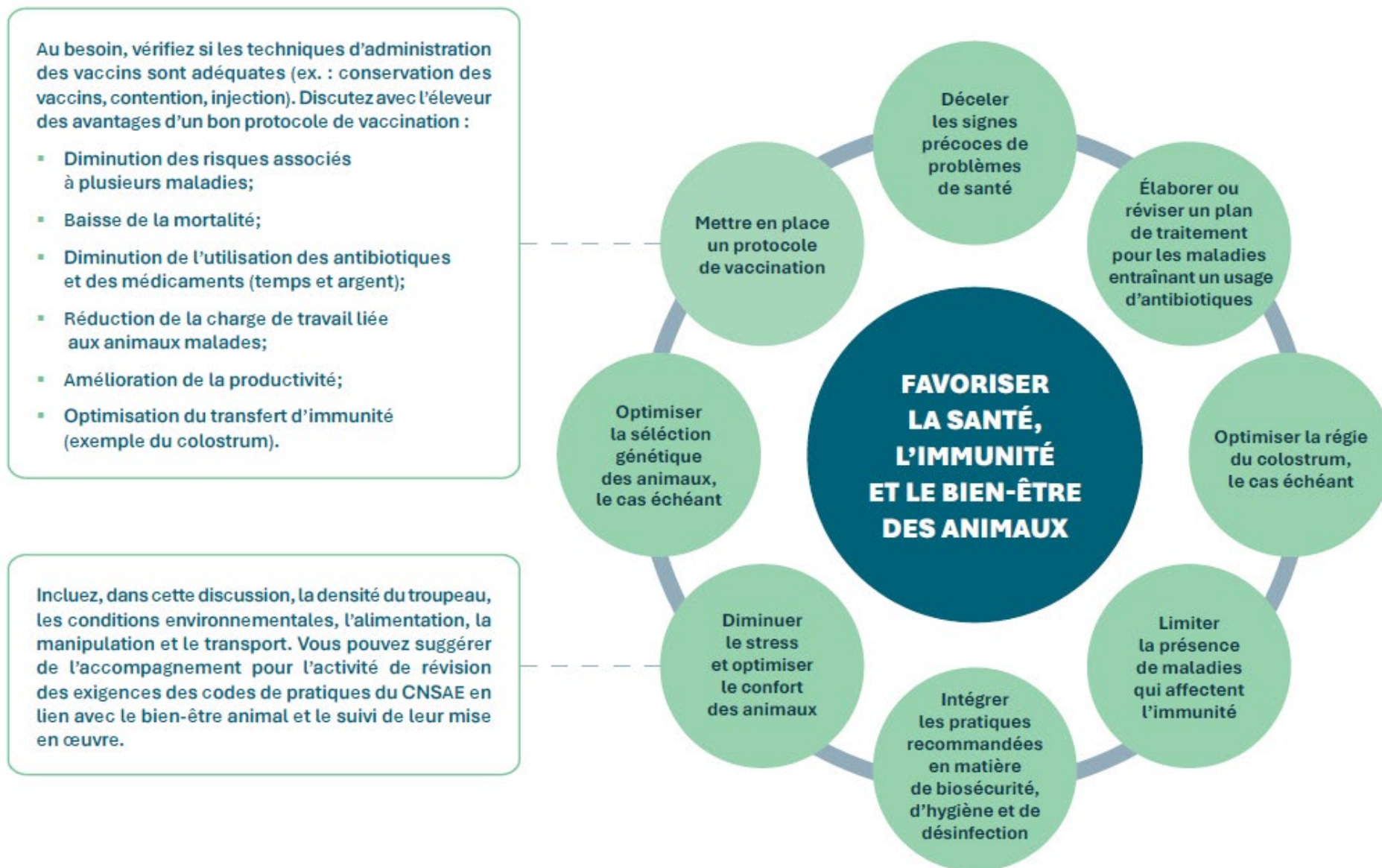
- [Aide-mémoire pour l'utilisation et l'entreposage des médicaments à la ferme](#)
- [Quoi faire avant, pendant et après l'utilisation d'un médicament](#)
- [Élimination des médicaments](#)

| Produit homologué                                                                                             | Dosage précis                                                                                                                                          | Retrait adéquat                                                                                                                                                                                                                                                                       | Traitement ciblé                                                                                                                                                                                                                                            | Suivi rigoureux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Choisir des produits homologués s'ils sont disponibles et qu'ils font l'objet d'une prescription vétérinaire. | Utilisez les techniques permettant d'évaluer le plus précisément possible le volume et la masse des animaux à traiter pour que le dosage soit adéquat. | Évitez la présence de résidus de médicaments ou de produits de traitement dans la viande, le lait ou le miel. Discutez au besoin des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Test de détection des résidus de médicaments</li> <li>• Temps de retrait</li> </ul> | Ciblez les situations dans lesquelles il est approprié d'utiliser un médicament (ex. : indicateurs cliniques justifiant le début d'un traitement, outils de détection précoces s'ils sont disponibles), si possible en se référant à un plan de traitement. | Comprendre l'importance de l' <a href="#">identification des animaux</a> et de la tenue de registres pour le suivi des médicaments et des produits utilisés, de leur efficacité, des délais d'attente avant l'envoi à l'abattoir ou la consommation d'un produit (ex. : lait, miel), des problèmes de santé et des mortalités. |

- **Élaboration d'un plan pour une utilisation judicieuse des médicaments :** Discutez avec l'éleveur des actions réalistes qui pourraient être considérées comme les plus bénéfiques pour son élevage et de celles qu'il souhaite accomplir au cours de la prochaine année en ce qui concerne l'usage des médicaments et des pratiques de régie.
- **Suivi :** Proposez à l'éleveur de convenir d'un moment pour un suivi avec lui des pratiques liées à l'administration des médicaments. Lors de ce suivi, vous réviserez les actions qui, finalement, n'ont pas été mises en place et discuterez des raisons avec l'éleveur. Vous discuterez aussi des problèmes éprouvés à la suite de la mise en œuvre du plan de réduction de l'utilisation des médicaments.



Une bonne façon de diminuer l'usage des médicaments est de prévenir les maladies grâce aux **pratiques favorisant une bonne immunité, la santé et le bien-être des animaux**. Discutez avec l'éleveur des avantages des pratiques suivantes et des problèmes de santé qu'elles peuvent prévenir. Intégrez ces pratiques à l'aide de procédures normalisées lorsque cela est possible. Si elles sont déjà utilisées, vérifiez auprès de l'éleveur si une mise à jour de ces pratiques ou des protocoles les concernant serait bénéfique :



Code PUM  
50%

## PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ ENTRAÎNANT UNE UTILISATION NON JUDICIEUSE DES MÉDICAMENTS



### Objectif

Prendre en charge une problématique de santé qui engendre une utilisation non judicieuse des médicaments. Cette problématique peut avoir été notée à la suite d'une évaluation de l'utilisation des médicaments dans l'élevage ou après un bilan sanitaire des maladies les plus fréquentes. Il doit s'agir d'une problématique qui a un impact au regard du troupeau et non d'un problème de santé isolé ou individuel.



## 1. Réalisation d'un bilan sanitaire et choix d'une problématique à prendre en charge dans le but d'améliorer l'usage des médicaments



### Objectif

Identifier une problématique de santé nécessitant une attention particulière. Il est possible de commencer par une anamnèse complète en lien avec les problématiques présentes dans l'élevage (bilan sanitaire).

- Au besoin, commencez par une anamnèse et une collecte de données complètes afin de décrire la situation globale de l'élevage. Consultez les registres tenus par l'éleveur si possible.
- À la suite de ces analyses, ciblez avec l'éleveur une problématique de santé prioritaire qui peut entraîner une utilisation non optimale des médicaments dans son élevage et prenez le temps de bien définir cette problématique. Vous trouverez, à l'[annexe 4](#), un exemple de questionnaire non exhaustif que vous pouvez utiliser à cet effet.





## 2. Examen diagnostique (prise d'échantillons et suivi des résultats)



### Objectif

Sensibiliser l'éleveur à la pertinence d'une investigation pour la confirmation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan de traitement adapté. Cette activité permet au vétérinaire d'allouer du temps à la prise d'échantillons, à la réalisation de certains tests (ex. : nécropsie) et au suivi des résultats à la ferme ou à distance. Le coût des analyses de laboratoire est exclu de cette activité.



### Question à poser

Si aucune analyse de laboratoire n'a été réalisée concernant la problématique choisie, quels ont été le ou les principaux freins à l'utilisation des services des laboratoires de diagnostic? Essayer de convaincre l'éleveur de l'utilité des tests diagnostiques, y compris l'envoi de spécimens à un laboratoire en abordant les avantages suivants :

- ✓ Mieux comprendre les circonstances de la problématique de santé (causes, facteurs de risque, symptomatologie).
  - ✓ Détecter précocement la présence d'agents pathogènes et établir un diagnostic rapide.
  - ✓ Protéger le reste du troupeau ou de l'élevage.
  - ✓ Assurer le suivi d'une condition dans l'élevage.
  - ✓ Consigner des données relatives à la présence de résistance.
  - ✓ Choisir le bon traitement et éviter les coûts de traitement inutiles.
  - ✓ Vérifier l'efficacité d'un traitement.
  - ✓ Protéger les employés de la ferme et les personnes qui gravitent autour de celle-ci.
- Expliquer à l'éleveur que, selon la maladie, un seul test de laboratoire effectué sur un animal n'est pas toujours suffisant pour s'assurer qu'il n'est pas infecté. Au besoin, insistez sur l'importance de réaliser des nécropsies à la suite de mortalités pour préciser le diagnostic.
- Si cela est pertinent, effectuez des prélèvements pour l'investigation relative à la problématique de santé ciblée. Préparez la soumission des échantillons pour l'analyse. Référez-vous au coffre à outils ✂ pour connaître les [programmes analytiques](#) disponibles. Certaines analyses de laboratoire peuvent faire l'objet de subventions. Discutez avec l'éleveur de ce qui pourrait être utile pour lui.
- Si vous avez reçu des résultats d'analyse, faites un retour sur ceux-ci avec l'éleveur. Quels sont les principaux constats pouvant être établis?

### 3. Description de la maladie diagnostiquée et sensibilisation à son importance



#### Objectif

Informer l'éleveur au sujet de la maladie diagnostiquée dans son élevage.

- Une fois la maladie identifiée, décrivez à l'éleveur les éléments importants qui faciliteront sa gestion :
  - **Signes cliniques** (spécifiques ou non) : vous pouvez demander à l'éleveur de mentionner spontanément les signes cliniques qu'il observe par lui-même. Vous pouvez ensuite compléter avec les signes cliniques spécifiques à la maladie en question.
  - Présence d'**animaux porteurs** ou excréteurs possible même sans signes cliniques.
  - **Animaux les plus à risque** (ex. : femelles gestantes, nouveau-nés) : insistez sur ces animaux, car ils peuvent nécessiter une plus grande surveillance que les autres. Les animaux les plus à risque ont tendance à montrer les signes cliniques les plus graves.
  - **Mode de transmission** : sensibilisez l'éleveur à ce qui doit être fait pour éviter la transmission.
  - **Facteurs de risque** spécifiques.
  - Revue des **méthodes diagnostiques**.
  - Méthodes de **prévention** et de **contrôle** ou d'**éradication**.
  - **Risque de zoonose** de l'agent.





Demandez à l'éleveur comment il évalue la gravité des répercussions de la maladie à l'intérieur de son élevage. Cette question a pour objet de le sensibiliser aux répercussions négatives, parfois peu spécifiques et sournoises, des problématiques de santé observées. L'éleveur a de meilleures chances de modifier ses pratiques s'il reconnaît l'existence d'un problème et sa responsabilité à l'égard de l'action à entreprendre. Amenez-le à constater l'impact d'une problématique sur la santé et le bien-être de ses animaux ainsi que sur la productivité de son élevage en considérant les éléments ci-dessous :

- **Pertes de production directes** : moins d'animaux de remplacement ou en production, perte de lait, baisse de production de miel, moins d'animaux aptes au transport vers l'abattoir, perte de production liée au temps de retrait à la suite d'un traitement, etc.
- **Coût des honoraires vétérinaires et frais de laboratoire.**
- **Coût des traitements** et risques liés à une utilisation non judicieuse des antimicrobiens si la cause n'est pas de nature bactérienne : coûts inutiles, développement d'une antibiorésistance, etc.
- Pour les **maladies zoonotiques**, risques et conséquences pour la santé publique, l'éleveur, sa famille et ses employés (possibilité de transmission aux humains).
- Répercussions sur la **santé animale** (transmission aux autres animaux, contamination et persistance dans l'environnement, effets potentiels sur la fertilité).
- Répercussions sur le **bien-être animal** (douleur, inconfort).
- **Augmentation de la charge de travail** pour l'éleveur.
- Possibilité de **multirésistance** de l'agent.
- **Porteurs sains** de la maladie.

## 4. Évaluation des facteurs de risque, élaboration d'un plan d'action et suivi d'un plan d'action



### Objectif

Identifier les facteurs de risque qui doivent être pris en charge dans l'élevage et élaborer un plan d'action réaliste pour gérer la problématique efficacement. Cette activité peut aussi permettre de faire le suivi de la problématique et de mettre à jour le plan d'action.

## 1

### ÉVALUATION DES FACTEURS DE RISQUE

- Évaluez les facteurs de risque présents dans l'élevage afin de prioriser les éléments à inclure dans le plan d'action. Pour discuter en profondeur de la biosécurité, référez-vous à ce thème. Considérez minimalement les éléments suivants :
  - Régie et conditions de garde : alimentation, eau, température, humidité, entassement, protocole de traite, facteurs de stress, etc.
  - Changements récents apportés aux infrastructures.
  - Environnement de garde (garde à l'extérieur [au pâturage], garde à l'intérieur, absence de moustiquaires, plans d'eau) et exposition à des températures extrêmes ou encore à des composés chimiques ou toxiques.
  - Exposition à des vecteurs (vermine, insectes, acariens, faune, animaux de compagnie).
  - Si les animaux sont gardés au pâturage, types de prairies, utilisation en bande, en rotation ou en continu et durée d'utilisation par groupe.
  - Mesures prises lorsque des animaux sont malades.
  - Vaccination et traitements antérieurs.
  - Biosécurité (visiteurs, environnement ou matériel contaminé, salubrité, gestion des carcasses).
  - Vulnérabilité de l'animal (absence de vaccination, facteurs de stress, déséquilibre métabolique, immunosuppression);
  - Présence d'autres espèces dans l'élevage.
- Référez-vous au coffre à outils  pour des questionnaires complets sur la biosécurité selon le type de production concerné. Si un [module Vigil-Vet](#) est disponible pour l'évaluation du risque lié à la problématique visée, vous pouvez l'utiliser pour cette étape.

## 2

## MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION



## Astuces

L'éleveur a de meilleures chances de modifier ses pratiques s'il perçoit les recommandations comme réalistes et efficaces. Dans cette optique, établissez un objectif réaliste en collaboration avec lui. Prenez le temps de lui présenter le plan d'action à mettre en place et de déterminer avec lui les obstacles qu'il pourrait rencontrer afin de lui fournir des ressources supplémentaires au besoin.

- Incluez dans le plan d'action la démarche de suivi. Vous pouvez même décider maintenant de la première date de suivi.

## 3

## SUIVI DU PLAN D'ACTION

- ? Est-ce que l'objectif de l'éleveur a été atteint? Discutez avec lui de la mise en œuvre des recommandations formulées et de l'évolution de la problématique de santé dans l'élevage.
- Si le plan d'action n'a pas été mis en place malgré la problématique observée dans l'élevage, discutez avec l'éleveur des raisons de cette inaction (ex. : manque de ressources financières, matérielles ou humaines, perception d'un impact négatif sur la productivité). Proposez à l'éleveur des pistes de solution permettant de surmonter ces obstacles.

Code PRO  
50%

## PROBLÉMATIQUES REPRÉSENTANT UN RISQUE POUR LA PRODUCTIVITÉ





## 1. Sensibilisation à certaines maladies ayant un impact sur la santé économique des élevages



### Objectif

Sensibiliser l'éleveur à une maladie qui engendre ou pourrait engendrer des pertes économiques pour son élevage. Il s'agit d'une discussion visant à augmenter ses **connaissances** et sa **vigilance** à propos de cette maladie et à l'informer sur ses caractéristiques ainsi que ses méthodes de prévention et de contrôle. L'activité n'inclut pas l'élaboration d'un plan d'intervention sur la maladie ni la réalisation de tests diagnostiques.

Les maladies admissibles pour cette activité sont :

|  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Bovins laitiers                                                                   | Bovins de boucherie                                                               | Petits ruminants                                                                  | Volaille                                                                           | Porcs                                                                               | Abeilles                                                                            | Poissons                                                                            | Chevaux                                                                             |
| Leucose                                                                           | Infertilité des taureaux                                                          | Maedi Visna                                                                       | <i>Enterococcus cecorum</i>                                                        | Syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP)                                 | Nosémose                                                                            | Saprolégniose                                                                       | Herpès virus 1 (HVE-1)                                                              |
| Boiteries incluant le piétin et la dermatite digitale                             | Boiteries incluant le piétin et la dermatite digitale                             | Arthrite-encéphalite caprine                                                      | Colibacillose                                                                      | Influenza porcin                                                                    | Couvain plâtré                                                                      | Maladies parasitaires                                                               | Gourme                                                                              |
| <i>Salmonella</i> Dublin                                                          | <i>Salmonella</i> Dublin                                                          |                                                                                   | Bronchite infectieuse                                                              |                                                                                     |                                                                                     | Flavobactérioses                                                                    |                                                                                     |



- Décrivez à l'éleveur les éléments importants qui faciliteront la détection de la maladie choisie :
  - **Signes cliniques** (spécifiques ou non) : vous pouvez demander à l'éleveur de mentionner spontanément les signes cliniques qu'il observe par lui-même. Vous pouvez ensuite compléter avec les signes cliniques qui sont spécifiques à la maladie en question.
  - Présence d'**animaux porteurs ou excréteurs** possible même sans signes cliniques.
  - **Animaux les plus à risque** (ex. : femelles gestantes, nouveau-nés) : insistez sur ces animaux, car ils peuvent nécessiter une plus grande surveillance que les autres. Les animaux les plus à risque ont tendance à montrer les signes cliniques les plus graves.
  - **Mode de transmission** : sensibilisez l'éleveur à ce qui doit être fait pour éviter la transmission.
  - **Facteurs de risque spécifiques.**
- Déterminez si le thème de la biosécurité serait indiqué pour une meilleure prévention de la maladie au sein de l'élevage. Sinon, discutez avec l'éleveur de méthodes de prévention spécifiques. Est-ce qu'il pourrait en faire plus pour prévenir ou contrôler la maladie dans son élevage?
- Sensibilisez l'éleveur à l'importance d'un suivi de la prévalence de certaines maladies dans un élevage.
- Informez l'éleveur de tout [programme analytique du Laboratoire de santé animale](#) offert pour cette maladie.
- Discutez avec l'éleveur des répercussions potentielles d'une éclosion pour l'élevage et le cheptel. Par exemple, vous pouvez aborder les pertes économiques, la mortalité, l'impact sur l'immunité des animaux ou les conséquences sur la commercialisation des produits.

## 2. Accompagnement pour la participation à un programme d'assainissement admissible



### Objectif

Promouvoir les programmes de certification et accompagner l'éleveur dans sa participation à ceux qui ont été ciblés. Cette activité couvre aussi le temps requis pour la prise d'échantillons et le suivi du statut sanitaire du troupeau. Référez-vous au thème de la biosécurité pour de l'accompagnement entourant les mesures de biosécurité à mettre en place dans le cadre de ces programmes.

Les programmes d'assainissement admissibles à cette activité sont :

- [Maedi-visna](#)
- [Arthrite-encéphalite caprine](#)

- L'inscription à ces programmes peut grandement améliorer la santé et la productivité des troupeaux en réduisant les risques que les animaux s'infectent avec le virus de la Maedi Visna ou de l'arthrite encéphalite caprine. Les programmes sont conçus pour fournir aux éleveurs les éléments nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.
- Les programmes d'assainissement permettent aussi :
  - d'identifier les troupeaux qui présentent un très faible risque d'être infectés pour la vente d'animaux reproducteurs;
  - de promouvoir les bonnes pratiques de biosécurité;
  - de contribuer à l'amélioration du statut de santé des troupeaux ovins au Québec.



Tableau des  
activités

Biosécurité

Bien-être et  
sécurité

Télémédecine  
vétérinaire

Usage judicieux des  
médicaments

Problématique de santé :  
utilisation non judicieuse  
des médicaments

Problématique de santé :  
risque pour la  
productivité

Problématique de santé :  
risque pour la santé des  
cheptels ou publique

Annexes

Code PSP  
90%

## Problématiques de santé représentant un risque important pour la santé publique ou la santé des cheptels





## 1. Sensibilisation aux maladies émergentes représentant une menace pour le cheptel



### Objectif

Sensibiliser l'éleveur à une maladie émergente qui pourrait représenter une menace pour son élevage et le cheptel. Il s'agit d'une discussion visant à augmenter ses **connaissances** et sa **vigilance** à propos de cette maladie et à l'informer sur ses caractéristiques ainsi que ses méthodes de prévention et de contrôle. L'activité n'inclut pas l'élaboration d'un plan d'intervention sur la maladie ni la réalisation de tests diagnostiques.

Les maladies admissibles à cette activité sont :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Bovins laitiers                                                                   | Bovins boucherie                                                                  | Petits ruminants                                                                  | Volaille                                                                          | Porcs                                                                             | Abeilles                                                                           | Poissons                                                                            | Chevaux                                                                             | Lapins                                                                              | Cervidés                                                                            |
| Influenza aviaire                                                                 | Anaplasmose                                                                       | Virus de la Callée Cache                                                          | Influenza aviaire                                                                 | Peste porcine africaine (PPA)                                                     | Varroa                                                                             | Furonculose                                                                         | Maladies vectorielles (EEE, VNO, AIE)                                               | Maladie hémorragique du lapin (MHL)                                                 | Maladie débilante chronique (MDC)                                                   |
| Anaplasmose                                                                       |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   | Diarrhée épidémique porcine (DEP)                                                 | Loque américaine et européenne                                                     | Nécrose pancréatique infectieuse (NPI)                                              | Stomatite vésiculeuse                                                               |                                                                                     |                                                                                     |
|                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   | Deltacoronavirus                                                                  |                                                                                    | Rénibactériose                                                                      |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |

- Décrivez à l'éleveur les éléments importants qui faciliteront la détection de la maladie choisie :
  - **Signes cliniques** (spécifiques ou non) : vous pouvez demander à l'éleveur de mentionner spontanément les signes cliniques qu'il observe par lui-même. Vous pouvez ensuite compléter avec les signes cliniques qui sont spécifiques à la maladie en question.
  - Présence d'**animaux porteurs ou excréteurs** possible même sans signes cliniques.
  - **Animaux les plus à risque** (ex. : femelles gestantes, nouveau-nés) : insistez sur ces animaux, car ils peuvent nécessiter une plus grande surveillance que les autres. Les animaux les plus à risque ont tendance à montrer les signes cliniques les plus graves.
  - **Mode de transmission** : sensibilisez l'éleveur à ce qui doit être fait pour éviter la transmission.
  - **Facteurs de risque spécifiques**.
- Déterminez si le thème de la [biosécurité](#) serait indiqué pour une meilleure prévention de la maladie au sein de l'élevage. Sinon, discutez avec l'éleveur de méthodes de prévention spécifiques.
- Informez l'éleveur de tout [programme analytique du Laboratoire de santé animale](#) offert pour cette maladie.
- Discutez avec l'éleveur des répercussions potentielles d'une éclosion pour l'élevage et le cheptel. Par exemple, vous pouvez aborder les pertes économiques, la mortalité, l'impact sur l'immunité des animaux et les conséquences sur la commercialisation des produits.
- Clarifiez auprès de l'éleveur la démarche à suivre s'il soupçonne la présence de la maladie dans son élevage. En ce qui concerne les [maladies animales qui doivent être déclarées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries ou de l'Alimentation et/ou à l'Agence canadienne d'inspection des aliments](#), l'éleveur est dans l'obligation légale de signaler leur suspicion à un médecin vétérinaire. Il a aussi des obligations à remplir s'il soumet lui-même des échantillons pour une analyse dans un laboratoire situé à l'extérieur de la province.



## 2. Sensibilisation aux maladies zoonotiques



### Objectif

Sensibiliser l'éleveur et augmenter sa vigilance à l'égard de certaines maladies présentes ou qui pourraient être présentes chez ses animaux et qui peuvent aussi affecter la santé des personnes. L'activité n'inclut pas d'intervention sur la maladie ni la réalisation de tests diagnostiques.

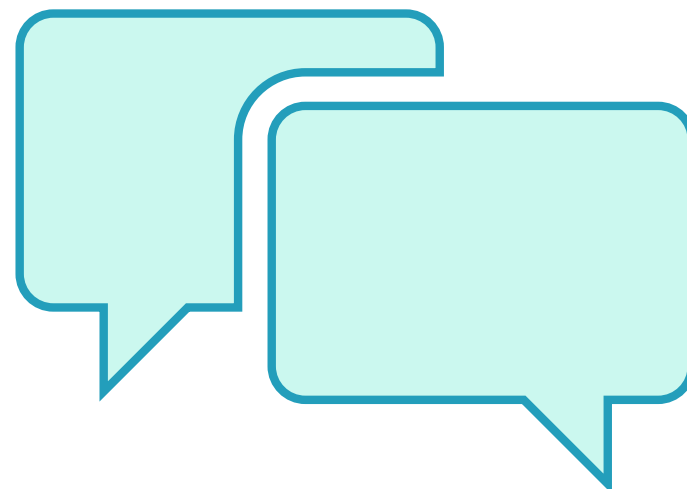
Vous pouvez consulter la [page Web concernant les maladies transmissibles entre les animaux et les humains](#). Les maladies zoonotiques sur lesquelles vous pouvez mettre l'accent sont l'influenza A, la salmonelle, la listériose et les maladies vectorielles.

? Demandez à l'éleveur comment, selon lui, les humains peuvent contracter une maladie à partir d'animaux infectés (même si ceux-ci ne sont pas nécessairement malades). Complétez sa réponse avec les éléments ci-dessous, qui varient selon la maladie :

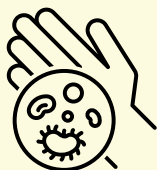
- ✓ Contact direct avec la peau ou les muqueuses (ex. : *Leptospira sp.*).
- ✓ Voie aérienne lors de l'aspiration de poussière ou de gouttelettes contaminées (ex. : *C. burnetii*, qui est hautement infectieuse).
- ✓ Ingestion à partir des mains ou d'objets contaminés portés à la bouche (ex. : *Campylobacter spp.*).
- ✓ Inoculation (morsure, contact d'un agent infectieux avec une plaie fraîche, piqûre de tique ou de moustique).
- ✓ Aliments d'origine animale pouvant aussi être contaminés et causer des intoxications alimentaires (ex. : salmonelle, listériose) : lait cru ou produits à base de lait cru, bœuf insuffisamment cuit ou préparé dans des conditions qui ne respectent pas les règles de salubrité alimentaire.

? Demandez à l'éleveur qui sont, selon lui, les personnes les plus vulnérables aux zoonoses. Ces personnes ne devraient pas être autorisées sur le site d'élevage :

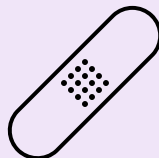
- ✓ Les femmes enceintes
- ✓ Les jeunes enfants
- ✓ Les personnes âgées
- ✓ Les personnes atteintes d'une maladie chronique (ex. : cancer, diabète)
- ✓ Les personnes immunosupprimées



- À la ferme, l'ensemble des mesures appliquées par les travailleurs agricoles pour protéger les animaux de la maladie contribuent également à réduire le risque de transmission à l'humain. Révisez les bonnes pratiques générales concernant la [prévention de la transmission des maladies zoonotiques aux humains](#), entre autres les suivantes :



Se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon après chaque contact avec un animal, ses excréments, sa litière ou du matériel contaminé



En cas de blessure ou d'égratignure, nettoyer la région touchée avec de l'eau chaude et du savon, puis couvrir la plaie avec un pansement



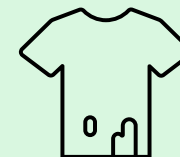
Éviter de boire, de manger, de fumer ou de porter les mains à sa bouche lors des soins aux animaux



S'abstenir de consommer du lait cru ou de la viande qui n'a pas été suffisamment cuite



Superviser les enfants et ranger les objets qui représentent un risque de contamination



Nettoyer ou changer ses vêtements et ses chaussures à la sortie de son lieu de travail, puis se laver les mains



Limiter la présence des animaux de compagnie (chats, chiens) et de la vermine sur le site d'élevage, car ils peuvent agir comme des vecteurs

- De façon générale, assurez-vous que l'éleveur applique les bonnes mesures de prévention et de biosécurité (ex. : accès aux installations limités et contrôlés, détection et gestion des maladies). Au besoin, discutez avec lui pour déterminer s'il serait utile d'aborder le thème de la [biosécurité](#).
- Si l'éleveur ou un de ses proches nourrit des inquiétudes concernant sa santé, cette personne doit communiquer avec [Info-Santé](#) en composant le « 811 ». Lors de cet appel ou d'une consultation avec un médecin, elle doit mentionner les contacts qu'elle aurait pu avoir avec des animaux. Pour en savoir plus sur les symptômes des maladies zoonotiques chez l'humain, [consultez la page Web sur les maladies transmissibles entre les animaux et les humains](#).

Les maladies admissibles à cette activité sont :

|                                                                     | Influenza A zoonotique                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Salmonelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Listériose                                                                                                                                                             | Maladies vectorielles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agents                                                              | Virus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Bactérie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Bactérie                                                                                                                                                               | Bactéries (maladie de Lyme, anaplasmose) et virus (EEE, VNO)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Principales espèces affectées                                       | L'influenza A est présente chez de nombreuses espèces, mais les souches zoonotiques se trouvent principalement chez les oiseaux et les porcs. La transmission à l'humain est très rare.                                                                                                                                       | Presque tous les animaux sont susceptibles d'être infectés par la salmonelle. La volaille, les porcs et les bovins sont parmi les animaux les plus souvent contaminés, même s'ils ne montrent pas toujours de symptômes.                                                                                                   | La listériose est présente principalement chez les ruminants. Cette bactérie se trouve aussi dans l'environnement, en particulier dans le sol, la végétation et l'eau. | La maladie de Lyme et l'encéphalite équine de l'Est (EEE) affectent les chevaux.<br>Le virus du Nil occidental (VNO) affecte principalement les chevaux et parfois les oiseaux d'élevage.<br>L'anaplasmose est encore rare chez les animaux d'élevage au Québec.<br>L'anaplasmose granulocytaire ( <i>Anaplasma phagocytophilum</i> ) affecte les chevaux et l'anaplasmose bovine ( <i>Anaplasma marginale</i> ), les ruminants. |
| Modes de transmission à l'humain                                    | Le virus se transmet par un contact direct ou indirect avec des animaux infectés.                                                                                                                                                                                                                                             | La bactérie se transmet par un contact direct ou indirect avec des animaux infectés, leur environnement, leurs excréments, leur urine ou la salive d'un animal nourri de viande crue (voie orale). Elle provoque souvent des intoxications alimentaires à la suite de la consommation de nourriture ou de lait contaminés. | La bactérie provoque souvent des intoxications alimentaires à la suite de la consommation de nourriture ou de lait contaminés.                                         | Ces maladies sont transmissibles seulement par la piqûre ou la morsure de leurs vecteurs (tiques ou moustiques). La présence de ces vecteurs dans l'environnement représente un risque autant pour les animaux que pour les humains.                                                                                                                                                                                             |
| Mesures de prévention particulières visant à protéger les personnes | Lors de suspicion d'influenza aviaire chez la volaille, des informations spécifiques pour la protection des personnes seront transmises par la santé publique.<br>Les individus en contact avec des porcs présentant des signes de grippe porcine devraient porter des gants, des lunettes étanches et un masque de type N95. | En plus des mesures permettant de diminuer la présence de l'agent chez les animaux, il est déconseillé de boire du lait cru ou de donner de la nourriture crue aux animaux domestiques.                                                                                                                                    | En plus des mesures permettant de diminuer la présence de l'agent chez les animaux, il est déconseillé de boire du lait cru.                                           | Consulter la page <a href="#">Se protéger et protéger ses animaux des piqûres de moustiques et de tiques</a> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

### 3. Prise en charge d'une problématique d'avortement dans un élevage de petits ruminants



#### Objectif

Prendre en charge une problématique d'avortement dans un élevage de petits ruminants.



- Pour adresser cette problématique, il est possible de suivre la structure d'accompagnement proposée pour [la prise en charge d'une problématique liée à une utilisation non judicieuse des médicaments](#). Cette structure inclut :
- la réalisation d'un bilan sanitaire, une anamnèse complète et la description de la problématique observée dans l'élevage;
  - une investigation diagnostique (prise d'échantillons, soumission de ceux-ci et suivi des résultats);
  - la description de la maladie et la sensibilisation à son importance;
  - l'évaluation des facteurs de risque de même que la mise en place et le suivi d'un plan d'action.



## 4. Prise en charge d'une problématique de mortalité anormale et démarche diagnostique dans un élevage de volaille sans quota, un élevage apicole, un élevage d'insectes comestibles ou une pisciculture



### Objectif

Prendre en charge une problématique qui cause une mortalité anormalement élevée et/ou soudaine dans un élevage de volaille sans quota ou encore un élevage apicole ou piscicole puisque ces types d'entreprises ont moins tendance à faire appel aux services de médecins vétérinaires que les autres.

- Pour adresser cette problématique, il est possible de suivre la structure d'accompagnement proposée pour la prise en charge d'une problématique liée à une utilisation non judicieuse des médicaments. Cette structure inclut :
  - la réalisation d'un bilan sanitaire, une anamnèse complète et la description de la problématique observée dans l'élevage;
  - une investigation diagnostique (prise d'échantillons, soumission de ceux-ci et suivi des résultats);
  - la description de la maladie et une sensibilisation à son importance;
  - l'évaluation des facteurs de risque de même que la mise en place et le suivi d'un plan d'action.
- Référez-vous au besoin aux [programmes](#) analytiques subventionnés du Laboratoire de santé animale pour aider au diagnostic, entre autres aux suivants :
  - Volaille : programme analytique pour les élevages de basse-cour;
  - Élevage apicole : procédure à suivre lors de la suspicion d'un empoisonnement aigu par des pesticides;
  - Surveillance de la furonculose microbiologie (soutien permettant de mieux choisir les traitements).





## ANNEXE 1

### Exemple de gabarit de tenue de dossier Vet-Expert pour les activités du volet 4.1

**Instructions :** Les zones de texte servent à la tenue de dossier. Veuillez remplir les sections applicables selon l'activité réalisée et ignorer celles qui ne sont pas pertinentes. Il est obligatoire de répondre à la question qui se trouve à la fin du formulaire pour que celui-ci soit valide.

#### RÉSUMÉ DE LA PROBLÉMATIQUE

Rédigez une synthèse de la problématique identifiée dans l'élevage et qui a encouragé la prestation de services. Indiquez si un bilan sanitaire a été effectué pour reconnaître cette problématique.

#### DISCUSSIONS SUR DES NOTIONS DE SENSIBILISATION ET DES PRATIQUES RECOMMANDÉES

Résumez les notions de sensibilisation et les pratiques recommandées qui ont été discutées.

#### ÉVALUATION

Indiquez si une évaluation de la biosécurité, une analyse de risques et une évaluation des médicaments utilisés dans l'élevage ont été effectuées et synthétisez les

résultats obtenus.

#### RECOMMANDATIONS ET SUIVI

Indiquez les principales recommandations faites à l'éleveur. S'il y a lieu, décrivez le plan d'action suggéré. Précisez les procédures normalisées, les programmes et les analyses diagnostiques qui ont été recommandés. Écrivez le résultat des analyses de laboratoire, le cas échéant. Indiquez également si un suivi est prévu avec l'éleveur ainsi que la fréquence recommandée pour ce suivi.

## ANNEXE 2

### Exemples des avantages de l'application de mesures de biosécurité pour un élevage

- ✓ Réduire les risques de contamination des humains (zoonoses) et les risques de contagion pour le cheptel.
- ✓ Répondre aux exigences des consommateurs et de l'industrie.
- ✓ Réduire le risque de pertes financières : investissements en temps et en argent de l'éleveur largement compensés par les gains liés à la prévention des maladies.
- ✓ Réduire l'utilisation des médicaments et contribuer à un usage judicieux de ceux-ci.
- ✓ Diminuer les frais liés aux soins vétérinaires et aux tests de laboratoire.
- ✓ Réduire la présence de maladies : revoir les maladies d'importance pour le secteur qui sont bien prévenues et contrôlées par la biosécurité.
- ✓ Diminuer les taux de morbidité et de mortalité de l'élevage.
- ✓ Améliorer le bien-être des animaux.
- ✓ Protéger les marchés d'exportation.
- ✓ Favoriser une bonne santé mentale chez l'éleveur et ses employés en diminuant le stress et la charge de travail.
- ✓ Permettre de mieux encadrer les employés et standardiser leurs méthodes de travail.
- ✓ Assurer un suivi de l'état de santé, des traitements et des déplacements des animaux par leur identification individuelle ou par lot. Dans le cas d'une maladie grave dans un élevage, cette traçabilité permet de détecter rapidement les élevages présentant un lien épidémiologique.

## ANNEXE 3

### Questionnaire général d'évaluation de la biosécurité

- Quels enjeux ont été notés dans l'entreprise concernant la biosécurité ou la santé des animaux en général?
- Quels sont les objectifs de l'entreprise quant à la biosécurité?
- Quels sont les obstacles susceptibles de nuire à la mise en œuvre, au maintien ou à l'amélioration d'un plan de biosécurité?
- Un plan de biosécurité est-il déjà utilisé dans l'élevage? Si oui, évaluez-le.
- Existe-t-il des procédures normalisées en lien avec la biosécurité dans l'élevage? Si oui, évaluez-les.
- Une formation sur les pratiques entourant la biosécurité est-elle offerte aux employés de l'entreprise? Si oui, à quelle fréquence?
- Quelles sont les procédures d'entrée et de sortie du personnel et des visiteurs pour les différents bâtiments?
- Un protocole de quarantaine a-t-il été instauré pour l'introduction de nouveaux animaux ou le retour d'un événement agricole?
- Quelles sont les procédures et la fréquence du nettoyage et de la désinfection effectués sur une base régulière?
- Quel équipement de protection individuelle a été rendu disponible pour les employés et les visiteurs?

## ANNEXE 4

### Exemple de questionnaire permettant de décrire une problématique qui engendre une utilisation non judicieuse des médicaments

- Quelles sont la date de début des signes cliniques, la durée de la condition et l'évolution de celle-ci chez les animaux?
- Quel est le nombre ou le pourcentage d'animaux affectés et/ou morts par enclos, par section ou par bâtiment?
- Quels sont les signes cliniques observés et leur degré de sévérité?
- Quels groupes d'animaux sont affectés (âge des animaux, stade physiologique et saison dans le cas d'un avortement)?
- Est-ce le premier épisode de cette problématique dans l'élevage?
- S'il ne s'agit pas du premier épisode, quelle est l'incidence cumulée de la condition (si elle est connue) ou la fréquence des cas observés chaque année dans l'élevage (rares, occasionnels, fréquents ou très fréquents)?
- Quels traitements (antibiotiques ou autre) ou interventions ont été effectués jusqu'à maintenant? Vous pouvez discuter des éléments suivants :
  - Le ou les animaux visés
  - La date
  - Le ou les produits utilisés
  - La dose administrée et la durée du traitement
  - Le type de traitement et la voie d'administration
  - L'efficacité observée et la façon dont cette efficacité a été évaluée
- Des analyses de laboratoire ou d'autres démarches diagnostiques ont-elles été réalisées? Demandez des détails sur les analyses antérieures : motif, animaux visés, nombre d'analyses, type d'échantillons, type de tests, résultats, façon dont les résultats ont été interprétés par l'éleveur, etc.?
- Les animaux sont-ils vaccinés? Si oui, contre quelle ou quelles conditions? Un protocole de vaccination est-il actuellement mis en application dans l'élevage?
- L'éleveur tient-il un ou des registres en lien avec la condition (ex. : avortement, mortalité, maladie, traitement)?

ANNEXE 5 : RÉSUMÉ DES OBJECTIFS DES ACTIVITÉS ADMISSIBLES

| Thème d'intervention            | Activités admissibles                                                                                                                                                           | Objectif de l'activité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Biosécurité                     | Sensibilisation à l'importance de la biosécurité.                                                                                                                               | Discuter avec l'éleveur des bienfaits de l'implantation de mesures de biosécurité sur son élevage.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                 | Évaluation des mesures de biosécurité sur le site d'élevage.                                                                                                                    | Évaluer les mesures de biosécurité en place dans l'élevage et déterminer celles qui sont manquantes afin d'émettre des recommandations ciblées. L'évaluation des techniques de traite peut aussi être faite dans le cadre de cette activité.                                                                                                                                                                                                    |
|                                 | Révision des pratiques recommandées de biosécurité.                                                                                                                             | Discuter des pratiques de biosécurités recommandées selon le type d'élevage et en fonction des observations que vous avez faites. Ce transfert de connaissance peut être fait seul ou simultanément avec l'évaluation des mesures de biosécurité.                                                                                                                                                                                               |
|                                 | Élaboration et suivi d'un plan de biosécurité ou d'une procédure normalisée liée à la biosécurité.                                                                              | Rédiger un nouveau plan de biosécurité, améliorer un plan déjà en place ou faire le suivi ou la mise à jour d'un plan élaboré lors d'une visite antérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Bien-être et sécurité           | Sensibilisation à l'importance du bien-être animal et à son impact sur la santé animale et la productivité.                                                                     | Discuter avec l'éleveur des bienfaits de l'implantation de mesures qui améliorent le bien-être animal. Il est aussi possible de sensibiliser l'éleveur sur des enjeux de bien-être animal que vous avez observés et sur lesquels il faudrait travailler, sans entrer dans l'intervention.                                                                                                                                                       |
|                                 | Révision des exigences des codes de pratique du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) en lien avec le bien-être animal, et suivi de leur mise en œuvre. | Revoir les exigences des codes de pratique du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) en lien avec le bien-être animal et accompagner l'éleveur dans leur mise en œuvre. Il est possible d'élaborer un plan d'action pour assurer la conformité de l'éleveur aux exigences ou encore faire le suivi ou la mise à jour de recommandations émises lors d'une visite antérieure.                                             |
|                                 | Enseignement des pratiques d'euthanasie respectant le bien-être animal.                                                                                                         | Réviser avec l'éleveur les méthodes d'euthanasie jugées acceptables selon l'espèce et lui enseigner certaines techniques à privilégier, comme une contention sécuritaire limitant le stress. Cette activité permet aussi à l'éleveur de reconnaître quand il est nécessaire de procéder à une euthanasie et si un animal est apte au transport.                                                                                                 |
| Télémédecine vétérinaire        | Sensibilisation aux usages et aux limites de la télémedecine.                                                                                                                   | Renseigner l'éleveur sur une utilisation appropriée de la télémedecine, incluant à quel moment et pour quelle condition il est approprié de l'utiliser et lorsque son utilisation n'est pas à privilégier. Cette discussion peut être adaptée au secteur d'élevage visité, être modulée en fonction du lien de confiance que vous entretenez avec cet éleveur et en fonction des particularités d'accès aux services vétérinaires de la région. |
|                                 | Enseignement du fonctionnement des outils de téléconsultation et de saisie de données.                                                                                          | Déterminer avec l'éleveur la plateforme numérique ou l'application (vidéo, téléphone, messages vocaux, utilisation du clavardage ou application VetExpert par exemple) que vous allez privilégier pour vos échanges en téléconsultation.                                                                                                                                                                                                        |
|                                 | Enseignement des gestes techniques pour faciliter l'utilisation de la télémedecine et la gestion des urgences.                                                                  | Enseigner à l'éleveur les gestes techniques pertinents qui pourront vous aider à mieux travailler ensemble dans un contexte de télémedecine. Les gestes démontrés peuvent varier selon vos méthodes de travail, vos priorités et votre jugement professionnel. Vous n'êtes pas forcé d'enseigner une technique si vous n'êtes pas à l'aise de le faire.                                                                                         |
| Usage judicieux des médicaments | Sensibilisation à l'antibiorésistance et à l'usage judicieux des médicaments, et révision des concepts qui y sont liés.                                                         | Amorcer une discussion avec l'éleveur sur les concepts généraux en lien avec la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation judicieuse des médicaments. Faire réaliser à l'éleveur que le fait d'utiliser de façon appropriée les médicaments peut apporter autant des bénéfices pour son propre élevage que pour le cheptel et la population en général.                                                                                    |
|                                 | Évaluation et suivi des médicaments utilisés dans l'élevage.                                                                                                                    | Passer en revue les médications et les produits de traitements qui sont utilisés dans l'élevage ou qui ont été utilisés dans les derniers mois. Il est suggéré de faire le tour de la pharmacie pour vérifier son contenu et sa gestion (méthode d'entreposage, élimination des produits périmés, etc.).                                                                                                                                        |
|                                 | Formulation de recommandations concernant les pratiques à adopter en lien avec l'usage des médicaments et suivi de leur mise en œuvre.                                          | Éduquer l'éleveur en matière de pratique à privilégier pour l'utilisation judicieuse des médicaments, élaborer un plan de réduction ou d'utilisation appropriée de certaines médications et l'accompagner dans sa mise en œuvre. Les pratiques                                                                                                                                                                                                  |



ANNEXE 5 : RÉSUMÉ DES OBJECTIFS DES ACTIVITÉS ADMISSIBLES

| Thème d'intervention                                                                                     | Activités admissibles                                                                                                                                                                                 | Objectif de l'activité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                       | favorisant l'immunité (ex. : régie du colostrum, vaccination, réduction des facteurs de stress, etc.) peuvent aussi être abordées. Il ne s'agit pas cependant de pratiquer des interventions comme la vaccination.                                                                                                                                                                                                                          |
| Problématiques de santé entraînant une utilisation non judicieuse des médicaments                        | Réalisation d'un bilan sanitaire et choix d'une problématique à prendre en charge dans le but d'améliorer l'usage des médicaments.                                                                    | Identifiez une problématique de santé nécessitant une attention particulière. Il peut être nécessaire de commencer par une prise d'anamnèse complète en lien avec les problématiques présentes dans l'élevage (bilan sanitaire).                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                          | Examen diagnostique (prise d'échantillons et suivi des résultats).                                                                                                                                    | Conscientiser l'éleveur sur la pertinence de faire une investigation diagnostique afin de confirmer un diagnostic et d'élaborer un plan de traitement adapté. Cette activité permet d'allouer du temps vétérinaire pour la prise d'échantillons, pour effectuer certains tests à la ferme (ex. : nécropsie) et pour faire le suivi des résultats à la ferme ou à distance. Le coût des analyses de laboratoire est exclu de cette activité. |
|                                                                                                          | Description de la maladie et sensibilisation à son importance.                                                                                                                                        | Informar l'éleveur au sujet de la maladie diagnostiquée dans l'élevage.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                                          | Évaluation des facteurs de risque, élaboration et suivi d'un plan d'action.                                                                                                                           | Identifier les facteurs de risques qui doivent être pris en charge dans l'élevage et élaborer un plan d'action réaliste pour gérer la problématique efficacement. Cette activité peut aussi être utilisée pour faire le suivi de la problématique et mettre à jour le plan d'action.                                                                                                                                                        |
| Problématiques de santé représentant un risque pour la productivité                                      | Sensibilisation à certaines maladies ayant un impact sur la santé économique des élevages.                                                                                                            | Sensibiliser l'éleveur sur une maladie qui engendre ou qui pourrait engendrer des pertes économiques pour son élevage. Il s'agit d'une discussion pour augmenter les connaissances et la vigilance à propos de cette maladie et pour l'informer sur ses caractéristiques, ses méthodes de prévention et de contrôle. L'activité n'inclut pas de créer un plan d'intervention sur la maladie ou de faire des tests diagnostiques.            |
|                                                                                                          | Accompagnement pour la participation à un programme d'assainissement admissible.                                                                                                                      | Faire la promotion des programmes de certification et accompagner l'éleveur dans sa participation aux programmes ciblés. Cette activité couvre aussi le temps pour la prise d'échantillons et le suivi du statut sanitaire du troupeau. Référez-vous au thème biosécurité pour de l'accompagnement entourant les mesures de biosécurité à mettre en place dans le cadre de ces programmes.                                                  |
| Problématiques de santé représentant un risque important pour la santé publique ou la santé des cheptels | Prise en charge d'une problématique d'avortement dans un élevage de petits ruminants;                                                                                                                 | Prendre en charge une problématique d'avortements dans un élevage de petits ruminants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                          | Prise en charge d'une problématique de mortalité anormale et démarche diagnostique dans un élevage de volaille sans quota, un élevage apicole, un élevage d'insectes comestibles ou une pisciculture. | Prendre en charge une problématique qui cause de la mortalité de façon anormalement élevée et/ou soudaine dans un élevage de volaille sans quota, dans un élevage apicole ou piscicole puisque ces types de production ont moins tendance à faire appel aux services des médecins vétérinaires.                                                                                                                                             |
|                                                                                                          | Sensibilisation aux maladies émergentes représentant une menace pour le cheptel.                                                                                                                      | Sensibiliser l'éleveur sur une maladie émergente qui pourrait représenter une menace pour son élevage et pour le cheptel. Il s'agit d'une discussion pour augmenter les connaissances et la vigilance à propos de cette maladie et pour l'informer sur ses caractéristiques, ses méthodes de prévention et de contrôle. L'activité n'inclut pas de créer un plan d'intervention sur la maladie ou de faire des tests diagnostiques.         |
|                                                                                                          | Sensibilisation aux maladies zoonotiques.                                                                                                                                                             | Sensibiliser et augmenter la vigilance de l'éleveur face à certaines maladies présentes ou qui pourraient se présenter chez ses animaux, et qui peuvent aussi affecter la santé des personnes. L'activité n'inclut pas d'intervenir sur la maladie ou de faire des tests diagnostiques.                                                                                                                                                     |

